



F S S P X



Pour qu'Il Règne

La messe, son histoire,
sa doctrine et sa spiritualité

L'élaboration du missel romain
Brève histoire de la réforme liturgique
Mgr Lefebvre : le Sacrifice
L'assistance à la Messe

L'élaboration du missel romain s'étale sur plusieurs siècles. Même si les éléments essentiels, requis à l'accomplissement du saint sacrifice de la messe, ont toujours été présents, ils ont été progressivement enchâssés dans des rites qui permettent de les appréhender et d'en saisir le sens profond.





Éditorial



Le trésor de l'Eglise

Le rite tridentin de la Messe est le trésor de l'Eglise latine. Par son ancienneté, il manifeste un aspect de la catholicité de l'Eglise, à savoir la permanence de celle-ci, de siècles en siècles. Ses prières et ses cérémonies expriment exactement le renouvellement du Sacrifice du Nouveau Testament. Par le prêtre, le Christ offre, en personne, le sacrifice de sa vie humaine au Père éternel, sous le mode sacramental du pain et du vin transsubstantiés en son Corps et en son Sang pour être nourriture spirituelle.

Depuis des siècles, ce rite a porté la prière de l'Eglise dans toutes ses vicissitudes et surtout aux temps d'hérésies. Particulièrement au 16^{ème} siècle, quand Luther et les réformateurs ont vidé la messe de sa substance. Alors, l'Eglise, par le pape Saint Pie V, a codifié, de manière encore plus stable, ce rite de la messe, désormais dénommé messe tridentine¹, car elle est un des fruits du glorieux concile de Trente.

De nos jours, ce rite reste la source pure où, comme leurs prédécesseurs, les catholiques peuvent alimenter l'intelligence de leur foi, leur témoignage de la vérité et de la joie de l'Evangile. Ce rite garde toute sa vertu divine de sanctification pour revitaliser le désert spirituel laissé par le progressisme et le matérialisme.

Il y a cinquante ans, en un temps où ce rite antique et vénérable aurait dû laisser place au nouvel Ordo de la messe dite de Paul VI², l'Eglise approuvait la fondation de la Fraternité Saint Pie X par Mgr Marcel Lefebvre. Si l'illustre prélat a aussitôt réagi contre la désacralisation portée par la nouvelle messe, il a observé l'évolution jusqu'en 1974. Alors, il a engagé les fidèles à la refuser catégoriquement tandis que lui-même décidaient de s'en tenir exclusivement à la liturgie tridentine dans sa dernière édition de 1962. Cela lui valut d'injustes sanctions. Durant des années et surtout de 1969 à 1984³, des évêques, des prêtres, des fidèles souffriront une marginalisation, parfois cruelle, pour avoir refusé d'adopter ce nouvel ordo et pour rester fidèles au rite traditionnel. La fidélité de ceux-là et celle de Mgr Lefebvre au premier rang, a providentiellement contribué à maintenir l'usage et, aujourd'hui à redéployer le rite tridentin. La Fraternité Saint Pie X, née dans ces circonstances, a grandement servi l'Eglise dans cette opération de sauvegarde.

Cependant, la Fraternité n'a pas été fondée contre la nouvelle messe, mais pour servir l'Eglise, c'est à dire pour former des prêtres et les accompagner au long de leur ministère sacerdotal, dans le rayonnement de la messe quotidienne. Ce service perdurera s'il est empreint de lucidité faite de fidélité et d'harmonie ajustée aux circonstances présentes. En effet, l'action du Pape Benoît XVI en faveur du rite tridentin, en 2007⁴ et les actions subséquentes en faveur de la Fraternité St Pie X⁵ manifestent des opportunités inimaginables, il y a seulement 20 ans.

Abbé Patrick Duverger
Supérieur du district du Benelux

¹ Pape St Pie V, Bulle *Quo primum tempore*, 14 juillet 1570.

² Pape Paul VI, discours au Consistoire, 24 mai 1976 : « L'adoption du nouvel Ordo Missæ n'est certainement pas laissée à la libre décision des prêtres ou des fidèles. (...) Le nouvel Ordo a été promulgué pour prendre la place de l'ancien. » Cf Pour-Qu'Il-Règne 138, automne 2019.

³ De la promulgation de Nouvel Ordo (avril 1969) à la première ouverture limitée en faveur du rite Tridentin, par Jean-Paul II (Lettre *Quatuor abhinc annos*, octobre 1984)

⁴ Pape Benoît XVI, Motu proprio *Summorum pontificum*, 7 juillet 2007 - laissant un droit de cité assez passable au rite tridentin.

⁵ 2009 : levée des excommunications de 1988 ; 2011 : discussions théologiques entre le St-Siège et la Fraternité ; 2013 : affirmation explicite de la juridiction des confessions ; 2015 : affirmation explicite du bien-fondé des ordinations sacerdotales pour la Fraternité ; 2017 : consignes aux évêques en faveur des mariages par les prêtres de la Fraternité.

Trimestriel - Hiver 2020
Numéro 139

Éditeur :
Abbé Patrick Duverger
Rue de la Concorde, 37
1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20
Fax : +32 (0)2 550 00 29

Les articles de notre bulletin
paraissent sous la responsabilité
de leurs auteurs.

Courriel : info@fsspx.be
Site : www.fsspx.be

Sommaire

Éditorial : Le trésor de l'église	4
Dossier : La messe : son histoire, sa doctrine et sa spiritualité	
– L'élaboration du missel romain	6
– Brève histoire de la réforme liturgique	10
– Mgr Lefebvre le Sacrifice de Notre Seigneur est au cœur de l'Eglise	19
– L'assistance à la Messe, source de sanctification	25
Références Chrétiennes	
– Spiritualité : Retraite avec Saint Jean - La Passion du Christ	30
– Catéchisme de Saint Pie X : L'Eucharistie	33

Pour qu'Il Règne

Versements et soutien financier :
Veuillez procéder par virements bancaires à :
"Fraternité Saint-Pie X"
et effectuer vos virements au profit du compte :
ASBL Fraternité Saint-Pie X
BIC : GEBABEBB
IBAN BE20 0016 9750 5656

Ou par chèques au nom de:
"Fraternité Saint-Pie X"

Prix : 3,50 €
Abonnement normal :
35 € (4 numéros + frais d'envoi)
Abonnement de soutien : 50 €

Chroniques

– Actualité de l'Eglise	36
– Chronique du prieuré	50



L'élaboration du missel romain

Claude Barthe, « Histoire du missel tridentin et de ses origines » – FSSPX Actualités

Au commencement de l'Église : les trois premiers siècles

Les textes du Nouveau Testament relatent l'institution de la sainte Eucharistie au soir du Jeudi saint. C'est le repas pascal, la Pâque nouvelle, qui instaure la nouvelle Alliance dans le Sang précieux du Christ. Le jour choisi pour le renouveler est le dimanche, le jour de la Résurrection. La *Didachè*, dès la fin du premier siècle, parle du « *jour dominical du Seigneur* », et saint Justin l'atteste au II^e siècle.

Les textes évangéliques mentionnent aussi la « *fraction du pain* » qui traduit un élément essentiel de ce culte nouveau, l'accomplissement du commandement du Seigneur : « *Faites ceci en mémoire de moi* ». Les Actes montrent cette cérémonie s'accomplissant dans des maisons

privées : « *Le premier jour de la semaine, comme nous étions rassemblés pour la fraction du pain...* » (Ac 20, 7).

Les premiers édifices réservés au culte appaurent assez rapidement, dès le II^e siècle. La plus ancienne église a été retrouvée à Doura-Europos, sur l'Euphrate ; elle est datée de 232 environ. A Rome, il faut attendre le début du III^e siècle pour trouver des traces documentaires d'édifices culturels chrétiens. Mais en dehors de la première apologie de saint Justin (mort en 165), cette époque ne fournit aucune précision sur le déroulement du culte chrétien ni sur les prières employées. Voici le passage très connu du saint apologiste : « *Au jour que l'on appelle "jour du Soleil", tous se réunissent en un même lieu ; on lit les Mémoires des Apôtres ou les écrits des prophètes, aussi longtemps que c'est possible. Puis, quand le lecteur a fini, le*



président de l'assemblée prend la parole pour nous admonester et nous exhorter à imiter ces beaux enseignements. Ensuite, nous nous levons tous ensemble et nous adressons (à Dieu) des prières ; et, lorsque nous avons achevé la prière, on apporte du pain, du vin, et de l'eau, et le président, pareillement, fait monter prières et actions de grâce, de son mieux, et le peuple exprime son accord en proclamant l'Amen. Puis on fait pour chacun la distribution et le partage de l'eucharistie ; on envoie leur part aux absents par l'intermédiaire des diacres ».

Du IV^e au VI^e siècle

Le IV^e siècle voit la fin des persécutions. Désormais autorisé, le christianisme peut enfin déployer son culte public dans des édifices qui lui sont réservés : ce sont les premières basiliques. Nous possédons des documents assez nombreux de cette époque sur la célébration eucharistique. D'après cette littérature, il apparaît que la plus ancienne et la seule anaphore (canon de la messe) usitée à Rome est le canon romain. Il y a donc dès cette époque une unité dans la liturgie eucharistique romaine.

La messe commençait par une préparation au sacrifice avec lectures, psaumes, chants d'hymnes, homélie à laquelle assistaient les catéchumènes. Elle est suivie de la célébration réservée aux fidèles avec offertoire, chant du Sanctus, canon, fraction et communion. L'*Introït* a été ajouté au VI^e siècle. Le *Kyrie eleison* a été emprunté à la liturgie

grecque dès le IV^e siècle. A la même époque, le Gloria est passé de l'Office divin – la récitation des psaumes – à la messe. A partir du VI^e siècle est attesté le fait qu'il n'y avait à Rome que deux lectures : l'épître et l'évangile.

La préface avant le canon est très ancienne, antérieure au IV^e siècle ; elle est suivie du Sanctus. La cérémonie de la fraction du pain intervenait à la fin du canon, pendant le chant de l'*Agnus Dei*. Le *Pater* qui la suivait a été remis par saint Grégoire le Grand comme conclusion du canon, conformément à la coutume grecque. Le *Libera nos* après le *Pater* est connu de toutes les liturgies. Le baiser de paix suivait la fraction. La communion se faisait au pain consacré et au calice, sans que l'on soit sûr du mode exact employé. Après la bénédiction le diacre chantait l'*Ite missa* est pour congédier les fidèles.

Du VI^e au XI^e siècle

De saint Grégoire le Grand, pape de 590 à 604, à saint Grégoire VII (1073-1085), une évolution se produit qui consiste essentiellement dans l'introduction d'éléments empruntée à la liturgie franque. La Gaule avait reçu la foi de Rome ainsi que sa liturgie. Mais une certaine francisation de la liturgie romaine conduisit à l'adoption, par le missel romain, de traditions particulières propres au domaine franc.

Charlemagne et ses lettrés furent en grande partie à l'origine de cette hybridation. S'ils imposèrent les usages romains dans le royaume franc, les apports locaux furent nombreux.

Dossier L'élaboration du missel romain

À cette époque le chant grégorien connut un grand développement.

La réforme grégorienne entreprise par saint Léon IX (1002-1054) et achevée par Urbain II (1088-1099), sous l'influence de papes d'origine germanique, introduisit les livres romano-francs à Rome même, tout en leur ajoutant des éléments romains. La centralisation qui résulta de la réforme grégorienne consolida définitivement la liturgie romaine ainsi enrichie.

Les livres liturgiques du XIIIe siècle, ancêtres des livres tridentins, sont issus de ce double mouvement d'hybridation : l'introduction d'éléments francs dans le romain à l'époque carolingienne, et l'ajout d'éléments romains dans le romano-franc, lors de la réforme grégorienne.

Ce qui ressort de l'examen des manuscrits liturgiques disponibles, c'est la grande ressemblance générale de ces rites avec le rite tridentin. Il existe cependant de nombreux rites secondaires, variables selon les lieux. Mais toujours se manifeste, à intervalles réguliers, le souci de l'unité liturgique. Il résulte du devoir de

veiller à l'orthodoxie, mais aussi de la volonté d'éviter un foisonnement qui pourrait vite tourner en anarchie.

Du XIIe au XIVe siècle

Le missel de la Curie romaine est bien fixé dès le XIe siècle. A partir du XIIe siècle, un esprit de « réforme » s'efforce de réduire la multiplication des compositions et de restreindre certaines coutumes, surtout dans l'Office divin. Ce mouvement peut se constater tant dans les Ordres religieux – Chartreux, Cîteaux, Prémontrés – que chez les séculiers. La réforme liturgique de Cîteaux est la plus notable. L'on visait, au sein de chaque Ordre, à une unification. Cela eut pour résultat de faire progresser l'harmonisation de la liturgie dans l'ensemble du monde romain.

Au XIIIe siècle il existait encore plusieurs formes du missel romain à Rome même : celle du Latran, de la Basilique libérienne, de Sainte-Marie Majeure, et d'autres encore. Il faut souligner que les différences étaient très faibles. Mais c'est

Sacramentaire gélasien





finalement le missel de la Curie qui s'imposera. Et vers 1230 l'état du missel romain ne sera quasiment plus modifié.

Les discussions autour de la transsubstantiation, avec notamment la condamnation des erreurs de Pierre Abélard (1079-1142), et l'expansion du culte eucharistique amenèrent l'élévation de l'hostie, d'abord à Paris au début du XIIIe siècle, puis celle du calice. Elles se généraliseront à la fin du même siècle. C'est à cette époque que saint Thomas d'Aquin composa l'Office et la Messe du Saint-Sacrement.

Innocent III (1198-1216) fit publier un *Ordo missae*, l'ordinaire de la messe papale, intégrant un cérémonial, c'est-à-dire la description des gestes et des mouvements de tous les ministres. Désormais la Chapelle papale devient le modèle et la référence. Et les livres de la Curie, largement diffusés, constituent la norme.

Les XVe et XVIe siècles

Le premier missel romain imprimé porte la date du 6 décembre 1474. Il fut réalisé à Milan. Il reproduit presque à l'identique le missel publié sous Nicolas III en 1277. L'imprimerie sera un nouvel élément de stabilisation du missel de la Curie, et va permettre une diffusion encore plus large.

Cependant, certains abus liturgiques liés à l'ignorance, mais aussi à l'influence de la Réforme protestante qui a introduit un esprit de libre examen jusque dans le clergé resté fidèle, vont nécessiter une mise au point disciplinaire. Ce sera le rôle du concile de Trente (1545-1563).

Ce concile qui s'était fixé pour but de lutter contre l'hérésie protestante et qui a promulgué de nombreux décrets dogmatiques, a aussi porté des décrets disciplinaires importants.

Les décrets dogmatiques du 17 septembre 1562 au cours de la XXIIe session, sur le saint sacrifice de la messe, auxquels il faut associer le décret *Du catalogue des livres, du catéchisme, du bréviaire et du missel*, de la XXVe session (4 décembre 1563), sont à l'origine de la codification tridentine de la liturgie.

Saint Pie V

Le concile de Trente avait préparé la révision des livres liturgiques, mais ne put achever le travail, ne disposant pas sur place des documents nécessaires. C'est pourquoi il confia au pape la réalisation de cette tâche. La solennité de cette assemblée, la réaffirmation des grands dogmes sur

le sacrement de l'Eucharistie et le saint sacrifice de la messe, allaient donner un éclat particulier à cette révision.

Le travail ne consistait pas à composer un « nouveau missel », comme firent les auteurs du missel de Paul VI, sous prétexte de retrouver des formes anciennes disparues, par un « archéologisme en matière liturgique » pourtant dénoncé par Pie XII, dans *Mediator Dei* (1947). L'œuvre de saint Pie V consistait à revenir à la tradition en établissant la meilleure édition possible du missel romain par la comparaison des sources. Il se contenta de supprimer certaines messes votives, et de restaurer la célébration du dimanche qui avait tendance à s'effacer devant les fêtes. Cette restauration de la célébration du dimanche sera d'ailleurs reprise par la réforme de saint Pie X.

Le pape dominicain rendit le missel qu'il publia, obligatoire dans toutes les églises qui ne pouvaient pas prouver une ancienneté de 200 ans pour leurs liturgies particulières. La plupart des évêques et des chapitres acceptèrent le missel tridentin, alors même qu'ils pouvaient établir l'ancienneté suffisante de leurs textes propres et usages liturgiques locaux. Le missel « de saint Pie V » devint ainsi général. De nombreux rites propres subsistèrent cependant, source de futures confusions. Le missel sera édité en 1570.

Cette révision précisa aussi les rubriques décrivant toutes les cérémonies à accomplir au cours de la messe. Cette clarification sera confiée par la suite à la Congrégation des Rites qui sera désormais la gardienne du missel et donnera de précieuses réponses et de nombreux éclaircissements pendant quatre siècles. Cette codification des rubriques, qui reste le plus grand apport du missel tridentin, va contribuer à romaniser toute la liturgie latine.

Enfin, la diffusion de manuels expliquant les gestes liturgiques à accomplir, en s'appuyant sur la pratique de la Curie, permettra de diffuser l'esprit romain dans toute l'espace latin.

L'œuvre du concile de Trente fut parachevée par la promulgation de tous les livres liturgiques révisés entre 1568 et 1614 – bréviaire, missel, martyrologe, pontifical, cérémonial des évêques et rituel, tous romains – qui offriront un accès aisé au droit liturgique sous toutes ses formes.

Brève histoire de la réforme liturgique

Abbé Didier Bonneterre, FSSPX



Les pionniers du nouveau mouvement liturgique

Ce qui allait devenir le Mouvement liturgique commençait bien, et sous les meilleurs auspices avec les travaux de Dom Guéranger et l'impulsion de saint Pie X. Il s'agissait, selon la définition de Dom Rousseau, du « *renouveau de ferveur du clergé et des fidèles pour la liturgie* ». Il fallait, selon saint Pie X, « *trouver le véritable esprit chrétien à sa source première et indispensable : la participation active aux mystères sacrosaints et à la prière publique et solennelle de l'Église* ».

Hélas bien vite, les premières déviations se firent sentir. Dom Lambert Beauduin privilégia l'aspect apostolique de la liturgie sur son caractère essentiellement culturel. Il envisagea, avec son aventure de Chevetogne (Belgique), de mettre au service de l'œcuménisme le Mouvement liturgique. Et c'est ainsi, à côté des vrais succès



du Mouvement, qu'augmentaient en nombre et en gravité les déviations.

En Allemagne, Dom Herwegen veut débarrasser le missel de ses éléments médiévaux pour le ramener à la pureté patristique. Plus grave, pour Dom Odon Casel, il y a une justification théologique à ce présupposé archéologique : le Moyen Age, et surtout l'âge baroque, ont altéré le sens du mystère du culte chrétien. Laissons le père Bouyer nous expliquer de quoi il s'agit : *« Disons d'un mot le contenu du « mystère ». C'est la réactualisation dans, par et pour l'Église, de l'acte de Notre-Seigneur qui a accompli notre salut, c'est-à-dire sa Passion et sa mort dans la plénitude de leur effet ultime : la Résurrection, la communication de la grâce salvatrice à l'humanité et la consommation finale de toutes choses. Dans cette perspective, la propriété centrale de la liturgie, et donc ce qu'il faut saisir avant tout pour la comprendre, c'est le mode unique par lequel l'acte rédempteur du Christ est renouvelé et distribué de façon permanente par l'Église. Bien comprendre ce mode, qui est entièrement différent de celui d'une représentation théâtrale ou imaginative, ou de toute répétition physiquement réaliste, c'est la clef de l'intelligence de toute la liturgie dont la perte commença pendant le Moyen-âge. Et c'est cette clef que la période baroque a si profondément perdue qu'elle n'a plus gardé sous son regard que l'écorce vide de la liturgie, une écorce d'autant plus d'écorcée et surchargée extérieurement que la réalité intérieure tendait à être oubliée »*. De la sorte, *« Dom Casel nous a fait sortir des impasses des théories post-tridentines du sacrifice »*.

Dom Pius Parsch, à côté d'études de valeur (comme « L'année du Seigneur ») entraîna la jeunesse allemande dans une participation activiste à la messe. La présence du Seigneur dans sa parole devenait de plus presque aussi importante que sa présence eucharistique.

En France, les efforts conjugués du jésuite Donceur et des dominicains Maydiou et Duployé entraînèrent une succession d'expériences liturgiques et de publications. Les Pères Congar et Chenu abritaient de leur aura intellectuel tous ces travaux. L'aboutissement de ces efforts fut la fondation, en 1943, sous la présidence de Dom Beauvuin, du Centre de pastorale liturgique, dont les travaux allaient être publiés par les éditions du Cerf.

« Trouver le véritable esprit chrétien à sa source première et indispensable : la participation active aux mystères sacrosaints et à la prière publique et solennelle de l'Église. »

C'est encore Dom Beauvuin qui met au point la méthode subversive :

- Faire découvrir et apprécier tous les aspects de la liturgie antique, et influencer la section historique de la Sacré congrégation des rites créée par Pie XI en 1930.
- Faire présenter toutes les requêtes de réformes par les évêques, et les avancer sous raison d'avantages pastoraux.

La préparation des réformes

L'encyclique *Mediator Dei* du 20 novembre 1947 n'allait pas décourager les réformateurs. L'admirable document que l'on ne se lasse pas de relire allait être habilement dépassé. C'est Mgr Martimort qui a noté la remarque de Dom Beauvuin : *« L'encyclique Mediator Dei a donné dans le monde le branle à un essor liturgique inouï. »*

Une commission pontificale pour la réforme liturgique était créée en 1948. Présidée par le cardinal Micara, nous trouvons parmi ses membres le R.P. Fernando Antonelli dont la vie et l'œuvre viennent d'être retracées par Nicola Giampietro. Parmi les plus célèbres membres, notons le Père Agostino Bea, et surtout le secrétaire qui sera de toutes les commissions, Annibale Bugnini, directeur des Éphémérides liturgiques.

Et oui déjà, Mgr Bugnini qui, dès juillet 1946, était invité aux réunions du CPL (Centre de Pastorale Liturgique), et qui con fiait au Père Duployé sur le chemin du retour : *« J'admire ce que vous faites, mais le plus grand service que je*



puis- se vous rendre est de ne jamais dire à Rome un mot de tout ce que je viens d'entendre ».

Ce furent la réforme du jeûne eucharistique, puis celle de la Semaine sainte, et une réforme des rubriques et du bréviaire. Les experts romains ne réalisaient sans doute pas que toute réforme allait dans le sens des éléments les plus avancés du Mouvement liturgique, par le simple fait qu'elle ébranlait l'édifice. C'est ce qu'observait le Père Duployé en France : *« Si nous parvenons à restaurer dans sa valeur première la vigile pascale, le Mouvement liturgique l'aura emporté ; je me donne dix ans pour cela ».*

C'était justement en 1956, tandis que le Père Louis Bouyer répandait dans le grand public les thèses de Dom Casel. L'oratorien écrivait dans *La vie de la liturgie* : *« Ainsi l'élément de "communion", écrit-il, signifie que l'Eucharistie est un repas, un repas de communauté dans lequel tous les participants sont rassemblés pour participer en commun à des biens communs. » Et un peu plus loin : « L'emploi de ces termes sacrificiels ne vient pas, comme on pourrait le supposer, de l'idée que la croix est représentée d'une certaine manière à la messe. Tout au contraire, les données historiques nous conduisent plutôt à penser que l'Église en est arrivée à appliquer habituellement à la croix la terminologie sacrificielle parce que l'on comprenait que la croix est au cœur du sacrifice offert par l'Église dans la célébration eucharistique. »* L'action de grâces, telle que la comprend l'oratorien, nous laisse déjà entrevoir les modifications de l'offertoire que nous savons : *« C'est une action de grâces à Dieu pour tous ses dons, écrit-il, qui inclut en une seule perspective tout l'ensemble de la création et de la Rédemption, mais qui prend toujours comme point de départ le pain et le vin, représentatifs de toutes les choses créées, et dont la consommation est l'occasion effective du repas comme de la célébration qui y est attachée. »* Le mémorial envisagé dans sa relation à la Parole de Dieu permet au Père Bouyer d'écrire, dans la tradition ouverte par Dom Pius Parsch : *« La célébration eucharistique tout entière est aussi un mémorial (...) Il y a une connexion nécessaire entre les deux parties de la synaxe chrétienne, entre les lectures de la Bible et le repas. Car les lectures conduisent au repas (...) Et les lectures sont indispensables au repas, pour nous montrer de quelle manière il faut l'envisager, non pas comme un événement d'aujourd'hui qui vaudrait par lui-même, mais comme un événement*

qu'on ne peut comprendre que par référence à une action décisive accomplie une fois pour toutes dans le passé. Cette considération nous amènera, le moment venu, à voir que toute la messe n'est qu'une seule liturgie de la Parole, qui a commencé par parler à l'homme, qui lui a parlé de façon de plus en plus intime, qui finalement lui a parlé au cœur en tant que Parole faite chair, et qui maintenant, du cœur même de l'homme, s'adresse à Dieu le Père par l'Esprit. » *« Il est évident, ose-t-il encore écrire, que cette notion équilibrée de la célébration eucharistique peut nous permettre d'embrasser pleinement la présence réelle du Christ dans son Église. En un mot, nous ne devons pas concentrer notre contemplation exclusivement sur le pain et le vin sacramentels mais aussi bien sur deux autres réalités (...) Sa présence en tant que grand-prêtre de toute la hiérarchie. D'autre part, le Christ doit finalement être présent dans tout le corps de l'Église, car l'Église ne jouit de la présence eucharistique que pour être faite une dans le Christ et avec le Christ, par la célébration eucharistique, et spécialement par la consommation de celui-ci dans le repas sacré. »* C'est dans la liturgie juive que le Père Bouyer trouve cette *« conception équilibrée de la célébration eucharistique »*. La liturgie des repas sacrés lui fournit la formule eucharistique idéale : *« Béni, sois-tu, Seigneur notre Dieu, roi de toute éternité, qui as fait produire le pain à la terre ; Béni, sois-tu, Ô Seigneur notre Dieu, roi de toute éternité, qui as créé le fruit de la vigne. »* Là encore, redisons-le, les studios Lercaro-Bugnini qui ont réalisé la nouvelle messe ont trouvé leur scénario dans les ouvrages du Mouvement liturgique des années 1950-1960. Le nouvel offertoire n'est que la reprise des bénédictions juives tant vantées par le Père Bouyer. L'année 1956 connaît également la fondation de l'Institut supérieur de liturgie de Paris, dirigé par Dom Bernard Botte avec, pour sous-directeur, le Père Gy et pour secrétaire, l'abbé Jounel. C'était aussi l'époque des réunions internationales d'études liturgiques qui réunissaient chaque année l'intelligentsia liturgique du monde entier.

Vers le concile Vatican II

La mort de Pie XII et l'élection de Jean XXIII furent une explosion de joie dans les milieux du Mouvement liturgique : *« S'ils élisaient Roncalli, tout serait sauvé : il serait capable de convoquer un concile et de consacrer l'œcuménisme »*



Le Père Bugnini avec le Cardinal Gaetano Cicognani

confiait Dom Beauduin au Père Bouyer. En attendant le Concile, Jean XXIII se contenta de faire aboutir les travaux de la commission pour la réforme de la liturgie, fondée en 1948. L'ensemble était très en retrait des aspirations des leaders du Mouvement qui attendaient avec impatience le Concile. Ce fut le motu proprio « Rubricarum instructum » du 25 juillet 1960 qui entra en vigueur le 1^{er} janvier 1961.

Et c'est sans doute ici le lieu de citer l'ouvrage de Dom Adrien Nocent, professeur à St-Anselme de Rome et lauréat de l'Institut liturgique de Paris : *L'avenir de la liturgie*. Ce livre montre l'état des travaux des réformateurs de l'ombre à cette époque. Don Nocent y énonce tout d'abord le principe et fondement du culte nouveau : « Une grande variété de célébrations serait donc permise autour du noyau central toujours respecté et qui serait célébré seul aux jours simples ». L'autel doit être face au peuple, sans nappe en dehors des célébrations, les prières de préparation doivent être simplifiées, les lectures multipliées, la prière universelle restaurée. L'offertoire, après le Credo récité seulement le dimanche, est très raccourci. Le célébrant ne fait qu'élever les oblats en silence. Le calice est posé à droite de l'hostie, la pale facultative, l'encensement rapide. Le lavabo n'a lieu que si le célébrant a les mains sales, car il faut éviter ce symbolisme facile et sans intérêt majeur. *L'Orate fratres* est récité

à voix haute, ainsi que la secrète. Le Canon est dépouillé de toute prière d'intercession, des *per Christum Dominum nostrum*, moins de signes de croix et de genuflexions, Canon récité à haute voix, même en langue vernaculaire, Pater récité par tous ; on se serre la main à l'Agnus Dei, pendant lequel a lieu la fraction de l'hostie. La fraction de toutes les hosties a lieu à partir du même pain ordinaire. Communion sous les deux espèces, debout et dans la main. Bénédiction, *Ite missa est*, plus de dernier évangile, ni prières de Léon XIII. Notre réformateur passe ensuite en revue tous les sacrements et propose également des réformes qu'il nous serait trop long de reprendre ici, mais qui sont en substance les sacrements réformés de l'Église conciliaire.

Pendant ce temps, se préparait le document de Vatican II sur la liturgie. Il est regrettable, à notre avis, que le cardinal Stickler n'émette aujourd'hui aucune réserve sur ce texte du concile. Certes, de tous les schémas préparatoires du concile, le seul à ne pas avoir été repoussé fut celui sur la liturgie. C'est que l'aile progressiste ne pouvait qu'être satisfaite d'un texte dont l'auteur principal était le Père Bugnini, c.m., secrétaire de la Commission préparatoire de liturgie. Citons les noms de quelques membres de cette commission : Dom Capelle, Dom Botte (il avait soixante-dix ans en 1963), le chanoine Martimort, l'abbé Hänggi (futur évêque de Bâle, alors professeur à Fribourg en

Dossier Brève histoire de la réforme liturgique

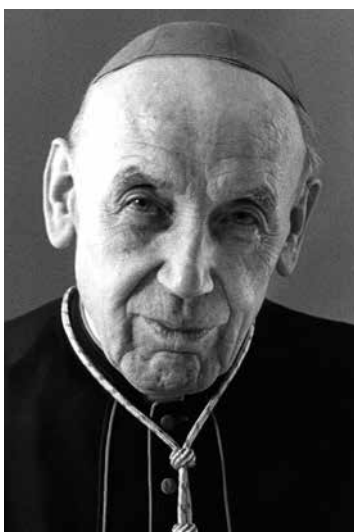


Mgr Aimé-
Georges
Martimort

Cardinal
Benno Gut



Dom Idelfons Herwegen



Cardinal Giacomo Lercaro



Cardinal
Augustin Bea

Suisse), le Père Gy, l'abbé Jounel. Le président de cette commission était le vieux cardinal Gaetano Cicognani, qui s'opposa de toutes ses forces à ce schéma qu'il jugeait très dangereux. Le projet de schéma, pour être présenté dans l'aula conciliaire, devait être revêtu de la signature du cardinal...

Jean XXIII l'obligea à le signer : « *Plus tard, écrit le Père Wiltgen, un expert de la commission pré-conciliaire de liturgie affirma que le vieux cardinal était au bord des larmes, qu'il agitait le document en disant « On veut me faire signer ça, je ne sais que faire ». Puis il posa le texte sur son bureau, prit une plume et signa. Quatre jours plus tard, il était mort.* »

C'est le 22 octobre 1962 que ce schéma préparatoire fut présenté dans l'aula conciliaire, et c'est le 4 décembre 1963 que le nouveau pape Paul VI promulgua la constitution « Sacrosanctum concilium ». Elle avait été approuvée par 2 151 voix contre 4 ! Pour une étude détaillée de cette constitution, nous renvoyons nos auditeurs aux ouvrages de MM. Pierre Tilloy et Jean Vaquié. Nous résumons simplement ici, à leur suite, les caractéristiques de cette constitution :

1. Elle est une loi cadre, c'est-à-dire qu'elle énonce seulement les grandes lignes d'une doctrine liturgique dont le Consilium et les commissions liturgiques nationales et diocésaines s'inspireront pour élaborer la nouvelle liturgie (a. 44-45).

2. Elle inaugure une transformation fondamentale de la liturgie ; en particulier, elle annonce la révision du rituel de la messe (a. 50), un nouveau rite de la concélébration (a. 58), la révision des rites du baptême (a. 66), de la confirmation (a. 71), de la pénitence (a. 72), des ordinations (a. 76), du mariage (a. 77), des sacramentaux (a. 79), etc.

3. Elle constitue un compromis entre le traditionalisme et le progressisme qu'elle cherche à équilibrer l'un par l'autre. Pour satisfaire la majorité traditionaliste sans principe ferme, on respectera les principes fondamentaux de la liturgie, mais sans aucune application pratique. Pour la minorité progressiste agissante, on assurera l'évolution ultérieure dans le sens du progressisme. Cela en particulier pour les questions si importantes des rapports culte-pédagogie dans la liturgie (a. 33), et



de l'emploi du latin (a. 36, 54, 101).

Telle est donc la constitution « Sacrosanctum concilium » : « Une loi cadre, inaugurant une transformation fondamentale, écrit M. Vaquié, et s'inspirant de deux doctrines contradictoires, ainsi se présente la constitution liturgique du 4 décembre 1963. »

Les étapes d'une agonie

Ainsi le vœu de Jean XXIII, émis en 1960, était-il réalisé, les Pères du Concile s'étaient prononcés sur les principes fondamentaux concernant la réforme liturgique. La révolution liturgique était engagée ; la nouvelle liturgie issue de la constitution allait être didactique, évolutive, démocratique et libre. Restait à mener à bien cette réforme ; le pape Paul VI allait y consacrer toutes ses énergies, soutenant sans cesse le parti ultra-réformiste contre l'aile traditionaliste dans l'interprétation de la constitution. Acceptée par une bonne majorité d'évêques fidèles, mais manquant de convictions ou, tout au moins, de connaissances liturgiques, la constitution conciliaire sur la liturgie va servir à la destruction de la liturgie catholique. Mais voyons les étapes de cette agonie. La machine mise en branle aboutira au *Novus Ordo Missae*.

Le 25 janvier 1964, Paul VI, par le motu proprio « Sacram liturgiam », met en application immédiate certaines dispositions de la constitution et annonce la création d'une commission spéciale chargée de mettre en application cette constitution. Le 29 février 1964, le pape crée le « Consilium ad exsequendam constitutionem de sacra liturgia » ; il en confie les postes aux éléments les plus avancés du Mouvement liturgique, en particulier la présidence au cardinal Lercaro et le secrétariat au Père Bugnini. Le *Consilium* peut très exactement être comparé au Comité de salut public de la Révolution française ; il va fonctionner, jusqu'en 1969, comme un véritable tribunal d'exception, dépossédant la Sacrée Congrégation des Rites de presque tous ses pouvoirs. Paul VI intervient personnellement le 20 octobre 1964 et le 7 janvier 1965 pour soutenir le *Consilium* alors en conflit avec la Congrégation romaine. Laissons Dom Botte nous expliquer la structure de cet organe révolutionnaire : « Le Conseil, écrit-il, était constitué de deux groupes différents. Il y avait tout d'abord une quarantaine de membres proprement dits – pour la plupart cardinaux ou évêques – qui avaient voix délibérative. Ensuite, il y avait le groupe des consultants, beaucoup plus nombreux, chargés de préparer le travail.

Les séances se tenaient le plus souvent au palazzo Santa Marta, derrière la basilique Saint-Pierre, dans la grande salle du rez-de-chaussée. »

Plusieurs experts étaient groupés et travaillaient ensemble, sous la direction d'un *relator*. Dom Botte fut chargé de la révision du premier tome du pontifical, et nous lui devons, en grande partie du moins, la disparition des ordres mineurs ainsi que le nouveau rituel des ordinations et le nouveau rite de la confirmation. Mgr Wagner, directeur de l'Institut liturgique de Trèves, fut le *relator* du groupe chargé de la réforme de la messe, dont les membres les plus actifs furent : le professeur Fischer, Mgr Schnitzler, le Père Jungmann, le Père Louis Bouyer, le Père Gy, Dom Vaggagini et Dom Botte.

Le 26 septembre 1964, le *Consilium* autorise l'usage facultatif de la langue vulgaire dans tous les rites sauf la préface et le Canon de la messe ; le psaume « Judica me » et les prières après la messe disparaissent, de nombreuses rubriques de la messe sont modifiées et, enfin, pour la première fois, des pouvoirs liturgiques sont confiés aux conférences épiscopales. Le décret entra en vigueur le 7 mars 1965.

La révolution se radicalise encore, le 4 mai 1967, avec l'instruction « Tres abhinc », qui autorise la récitation du Canon de la messe à haute voix et en langue vulgaire. Mais cela ne suffisait pas aux novateurs, la messe tridentine, même mutilée et réformée, demeurait un obstacle à l'œcuménisme, à ce christianisme universel tant désiré. Le cardinal Lercaro et le Père Bugnini, qui n'avaient pas perdu leur temps depuis le Concile, avaient réussi en trois ans à mettre au point une nouvelle liturgie de la messe, conforme en tous points aux desiderata du Mouvement liturgico-œcuménique. La quintessence de l'hérésie anti liturgique allait voir le jour. On baptisa ce culte nouveau messe normative, et on le présenta aux évêques réunis à Rome en synode le 14 octobre 1967. Voici la relation que le « Courrier de Rome » donna de l'événement : « Une "première" à la chapelle Sixtine : c'est de la messe normative, montée dans les studios de la commission Lercaro-Bugnini, dont nous voulons parler. Par une délicate attention, les producteurs avaient tenu, avant de soumettre leur invention au vote du synode, à exécuter devant eux une représentation générale. Il fallait « tester ». On avait expliqué, avant de tourner, aux 183 prélats qu'ils devaient s'imaginer jouer le rôle de paroissiens assistant à la nouvelle messe, active, consciente, communautaire, simplifiée. Six séminaristes feraient la schola cantorum,



un lecteur lirait les deux plus une lectures, et le Père Annibal Bugnini lui-même se dévouerait pour célébrer et prononça l'homélie. Cette « messe normative » serait appelée à remplacer celle que saint Grégoire le Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Philippe de Néri, Bossuet, le Curé d'Ars ont célébrée sans jamais se douter qu'ils célébraient une messe passive, inconsciente, individualiste et compliquée. La messe normative supprime le Kyrie, le Gloria et l'offertoire. Elle pulvérise le Confiteor. Elle glisse sur l'intercession des saints, sur le souvenir des âmes du purgatoire, sur tout ce qui exprime l'offrande personnelle du prêtre humain. Elle propose quatre canons de rechange. Elle corrige les paroles de la consécration. Et, bien entendu, elle remplace le latin par l'idiome national. A fin de lever tout doute dans l'esprit de nos lecteurs, nous devons préciser que cette messe "expérimentale" voulait être une messe véritable, un vrai sacrifice, avec présence réelle de la Victime sainte du Calvaire. »

Les évêques refusèrent cette messe lors du vote du 27 octobre 1967. A la question : « La structure générale de la messe dite normative, telle qu'elle a été décrite dans le rapport et la réponse, a-t-elle l'accord des Pères ? », les réponses furent : Placet : 71 ; non Placet : 43 ; Placet *juxta modum* : 62 ; abstentions : 4. L'échec relatif de la *Missa Normativa* ne découragea pas le *Consilium* ... Le pape mettrait son autorité dans la balance. En effet, le 3 avril 1969, Paul VI proclamait la constitution apostolique *Missale romanum* par laquelle il réformait le rite de la messe et introduisait de force la messe normative à peine retouchée. Le 6 avril 1969, la Sacrée Congrégation des Rites promulguait le *Novus Ordo Missae*, avec son *Institutio generalis* ; le nouveau missel devait entrer en vigueur le 30 novembre 1969.

Le *Consilium* avait mené à terme la révolution liturgique, il pouvait disparaître. Le 8 mai 1969, Paul VI, par la constitution apostolique *Sacra rituum congregatio*, substitua à l'antique Congrégation des Rites deux nouvelles congrégations intitulées, l'une pour la Cause des Saints, l'autre pour le Culte Divin, cette dernière héritant des compétences de l'ancien dicastère et absorbant le *Consilium*. Le préfet de la Congrégation pour le Culte Divin était le cardinal Gut, le secrétaire, l'âme damnée de cette réforme, Annibal Bugnini.

Notons au passage le jugement très modéré du Père Antonelli sur le Père Bugnini : « *Je pourrais dire beaucoup de choses sur cet homme, toujours soutenu par Paul VI. Je ne voudrais pas me*

tromper, mais la lacune la plus notable chez le Père Bugnini est le manque de formation et de sensibilité théologiques. Manque et lacune grave, parce que dans la liturgie chaque parole et chaque geste traduisent une idée qui est une idée théologique. J'ai l'impression qu'il y a eu beaucoup trop de concessions, surtout en matière de sacrements, à la mentalité protestante. Non pas que le Père Bugnini ait fait lui-même ces concessions, non en fait, il ne les a pas créées ; mais il s'est servi de beaucoup de monde, et je ne sais pas pourquoi, il a introduit dans le travail des gens habiles, mais de coloration progressiste. Et, ou il ne s'en est pas rendu compte, ou il n'a pas résisté, comme il aurait dû résister à ces tendances. »

Grâce à Dieu, les réformateurs étaient allés un peu loin, et un peu vite, ce qui entraîna la salutaire réaction traditionaliste. Saisissant enfin où on les menait, les catholiques fidèles réagirent. Le 3 septembre 1969, les cardinaux Ottaviani et Bacci écrivirent à Paul VI leur célèbre lettre ouverte, présentant au pape le Bref examen critique du *Novus Ordo Missæ*. A partir de cette date, la résistance catholique allait devenir ce que l'on sait, grâce surtout à la fermeté et au zèle intrépide de Mgr Lefebvre.

Démasqué par cette lettre ouverte, le Père Bugnini annonça le 18 novembre 1969 une nouvelle rédaction de *l'Institutio generalis*, « *pour une meilleure compréhension pastorale et catéchistique* » ; nouvelle rédaction qui demeure aussi mauvaise que la première, et qui laisse inchangé le rite lui-même. De son côté, les 19 et 26 novembre, Paul VI s'efforça de tranquilliser les fidèles. Déjà, le 20 octobre 1969, la Congrégation pour le Culte Divin avait publié l'instruction « *De constitutione missale romanum gradatim ad effectum deducenda* » par laquelle l'introduction du N.O.M. était reportée au 28 novembre 1971, et latitude était laissée aux conférences épiscopales de fixer une date ultérieure. On sait que plusieurs évêchés européens profitèrent de cette occasion pour déclarer interdite la messe traditionnelle. Le pape Paul VI ne déclara-t-il pas la même chose au Consistoire de mai 1976 ?

La nouvelle liturgie moteur d'une ample révolution

C'est donc avec la promulgation du *Nouvel Ordo Missæ* que nous achevons notre étude du Mouvement liturgique. Cette Nouvelle Messe est,



Le père Balthasar avec le Père Louis Bouyer

effet, comme la synthèse de toutes les erreurs et déviations de ce grand courant d'idées. Brisés par saint Pie X, les modernistes ont compris qu'ils ne pouvaient pénétrer l'Église par la théologie, par un exposé clair de leurs doctrines. Ils ont utilisé la notion marxiste de praxis, et ont compris que l'Église pourrait devenir moderniste par l'action, par l'Action sacrée par excellence qu'est la liturgie. La révolution utilise toujours les forces vives d'un organisme, elle les investit peu à peu et, finalement, les fait servir à la destruction du corps à abattre. C'est le processus bien connu du cheval de Troie. Le Mouvement liturgique de Dom Guéranger, de saint Pie X et des monastères belges, au moins à leurs origines, était une force considérable dans l'Église, un moyen prodigieux de rajeunissement spirituel, qui d'ailleurs produisit de bons fruits. Le Mouvement liturgique était donc le cheval de Troie idéal pour la révolution moderniste. Il fut facile à tous les révolutionnaires de se cacher à l'intérieur de cette grande carcasse... Avant « *Mediator Dei* », qui se souciait de liturgie dans la hiérarchie catholique ? Quelle vigilance apportait-on à déceler cette forme particulièrement subtile de modernisme pratique ?

C'est ainsi que, dès les années 1920, et surtout pendant et après la deuxième guerre mondiale, le Mouvement liturgique est devenu « *l'égoût collecteur de toutes les hérésies* ». Dom Beauvuin

privilegia tout d'abord de façon excessive l'aspect pédagogique et apostolique de la liturgie, il conçut ensuite l'idée de la faire servir au Mouvement œcuménique auquel il se dévoua corps et âme. Dom Parsch lia le Mouvement au renouveau biblique. Dom Casel en fit le véhicule d'un archéologisme forcené et d'une conception toute personnelle du Mystère chrétien. Ces premiers révolutionnaires furent largement dépassés par la génération des néo-liturges des divers CPL.

Après la deuxième guerre mondiale, le Mouvement était devenu une force que plus rien n'arrêterait. Protégés en haut lieu par d'éminents prélats, les néo-liturges investirent peu à peu la Commission de réforme de la liturgie, fondée par Pie XII, ils influencèrent les réformes élaborées par cette commission, à la fin du pontificat de Pie XII et au début de celui de Jean XXIII. Déjà maîtres, grâce au pape, de la Commission pré-conciliaire de liturgie, les néo-liturges firent accepter aux Pères du concile un document contradictoire et plein d'ambiguïté, la constitution « *Sacrosanctum concilium* ». Le pape Paul VI, le cardinal Lercaro et le Père Bugnini, eux-mêmes membres très actifs du Mouvement liturgique italien, dirigèrent les travaux du *Consilium*, qui aboutirent à la promulgation de la nouvelle messe.

Ce rite nouveau reprend à son compte toutes les erreurs émises depuis le commencement des



Cardinal Clemente Micara

déviations du Mouvement. Ce rite est œcuménique, archéologique, communautaire, démocratique, presque totalement désacralisé ; il se fait aussi l'écho des déviations théologiques modernistes et protestantes : atténuation du sens de la présence réelle, diminution du sacerdoce ministériel, du caractère sacrificiel et surtout propitiatoire de la messe. L'eucharistie y devient une agape communautaire, bien plus que le renouvellement du sacrifice de la croix. Par ce rite nouveau, les modernistes et les révolutionnaires de toute espèce, veulent transformer la foi des fidèles. Mgr Dwyer l'avouait, dès 1967 : « *La réforme liturgique est, déclarait-il, dans un sens très profond, la clé de l'aggiornamento. Ne vous y trompez pas, c'est là que commence la révolution.* » Déjà, en 1965, Paul VI n'avait pas caché ses intentions aux fidèles : « *Vous prouvez par là, leur disait-il, que vous comprenez comment la nouvelle pédagogie religieuse, que veut instaurer la présente rénovation liturgique, s'insère pour prendre la place de moteur central dans le grand mouvement inscrit dans les principes constitutionnels de l'Église de Dieu.* »

Aussi donc, cela est sûr, la révolution et le modernisme ont pénétré la Cité de Dieu par la liturgie. Le Mouvement liturgique a été le cheval de Troie au moyen duquel les disciples de Loisy ont occupé l'Église.

Conclusion

Et je voudrais, pour conclure cette trop longue conférence, vous citer le jugement que Mgr Lefebvre portait sur cette nouvelle messe. Nous étions au début du pontificat de Jean-Paul II, je me permettais de demander à Mgr Lefebvre si nous ne pourrions pas parler de liturgie dégradée pour entamer un dialogue avec les autorités romaines. Il me répondit dans une lettre inédite du 17 avril 1979 : « *Quant à l'expression de "liturgie dégradée", je trouve qu'elle ne répond pas à la réalité, elle est trop faible. L'influence protestante et moderniste a rendu ces messes dangereuses pour la foi. C'est pourquoi je préfère dire qu'elles sont empoisonnées. C'est ce que j'ai dit à l'ex Saint-Office. Il est de plus en plus évident que la réforme liturgique a pour résultat de communiquer l'esprit protestant sur le sacerdoce, sur la messe, sur l'Eucharistie, sur l'Église, sur les vérités dogmatiques et morales, sur l'Écriture sainte, sur l'œcuménisme et la liberté religieuse. Que d'assister à la nouvelle messe dite avec dévotion une fois ou deux par an ne produise pas cet effet, c'est évident. Mais je suis persuadé qu'une assistance régulière même une fois par mois est très nocive, car la résistance au poison diminue dès lors qu'on accepte cette fréquence ! Nous sommes obligés en conscience d'être très fermes à ce sujet. Les réformateurs savent qu'ils ont eu tort, ils constatent comme nous les effets. Tenir ferme dans le refus de ces réformes est un devoir et le seul remède pour la restauration de l'Église et le salut des âmes.* »

« La réforme liturgique est, déclarait-il, dans un sens très profond, la clé de l'aggiornamento. Ne vous y trompez pas, c'est là que commence la révolution. »



Le Sacrifice de Notre Seigneur est au cœur de l'Eglise

Mgr Lefebvre, Sermon des ordinations sacerdotales à Ecône, 29 juin 1982

Mes biens chers Frères, mes biens chers amis, Nous voici réunis une nouvelle fois à Ecône, pour participer à cette cérémonie si émouvante de l'ordination de prêtres. En effet s'il est une cérémonie qui nous fait vivre les instants les plus sublimes de l'Eglise, c'est bien celle de l'ordination sacerdotale. Elle nous rappelle en particulier la Cène, au cours de laquelle Notre Seigneur Jésus-Christ a fait de ses apôtres des prêtres. Elle rappelle aussi l'effusion du Saint-Esprit sur les apôtres au jour de la Pentecôte. Ainsi l'Eglise continue, le Saint-Esprit continue de se répandre par la main du successeur des apôtres. Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir conférer l'ordination sacerdotale à treize nouveaux prêtres.

Il n'aurait pas dû y avoir d'ordination sacerdotale cette année, car les études étant passées de cinq à six années, les conséquences de ce changement intervenaient en 1982. Mais les circonstances particulières, des occasions spéciales ont fait que

nous ordonnons, aujourd'hui, sept diacres de la Fraternité et six autres qui font partie de diverses sociétés sœurs, qui luttent dans le même combat, avec les mêmes convictions, le même amour de l'Eglise. Avant-hier, j'ai conféré l'ordination sacerdotale à deux membres de la Fraternité du district d'Allemagne, ce qui porte le nombre de prêtres à quinze cette année.

Nous espérons, avec la grâce de Dieu, à mesure que les années avanceront que le nombre ira croissant, puisque nos séminaires, particulièrement ceux d'Allemagne et des Etats-Unis, vont nous fournir maintenant les fruits du travail qui a été fait au cours des années précédentes.

La première ordination de Ridgefield aux Etats-Unis aura lieu l'année prochaine avec trois nouveaux prêtres. Il en est déjà de même du séminaire de Zaitzkofen en Allemagne.

Nous devons prier pour que le Bon Dieu bénisse ces séminaires et fasse en sorte que ceux qui s'y



préparent au sacerdoce reçoivent vraiment en abondance les grâces dont ils ont besoin.

« Des choses cachées depuis la fondation du monde »

Mes chers amis, vous qui dans quelques instants allez être ordonnés prêtres, vous comprenez, j'en suis sûr, aujourd'hui plus que jamais, que cette ordination va vous situer au cœur même de l'œuvre de Rédemption de Notre Seigneur Jésus-Christ. Par son sacrifice accompli sur la Croix, Notre Seigneur s'engageait en quelque sorte à faire des prêtres, à faire partager son sacerdoce éternel à ceux qu'il aurait choisis pour continuer son sacrifice, source des grâces de la Rédemption, car c'est la grande œuvre de Dieu. C'est pour la Rédemption que Dieu a tout créé. C'est sa grande œuvre de charité.

Dieu est charité. Tout ce qui sort de Dieu est charité. Il a voulu nous diviniser, nous communiquer cette charité immense dont Il brûle depuis l'Eternité. Il a voulu nous la communiquer et Il l'a fait par une manifestation extraordinaire, par sa Croix, par la mort d'un Dieu, par son Sang répandu. Il a voulu que des hommes, choisis par Lui, continuent ce Sacrifice afin de donner sa vie divine aux âmes, de les guérir de leurs fautes, de leurs péchés, de leur communiquer sa propre vie, et qu'un jour cette vie nous glorifie, que nous soyons

glorifiés avec Dieu dans l'Eternité. Voilà l'œuvre de Dieu.

C'est pour cela qu'il a tout créé, tout ce monde que nous voyons. Il l'a fait pour la Croix. Il l'a fait pour la Rédemption des âmes. Il l'a fait pour le Saint Sacrifice de la Messe. Il l'a fait pour les prêtres. Il l'a fait pour que les âmes puissent s'unir à Lui, particulièrement comme Victime dans la Sainte Eucharistie. Il se communique à nous comme Victime, afin que nous offrions aussi nos vies avec la sienne et que nous participions ainsi non seulement à notre Rédemption, mais à la Rédemption des âmes.

Ce plan de Dieu, cette pensée de Dieu qui a réalisé le monde est une chose extraordinaire. Nous sommes stupéfaits devant ce grand mystère que le Bon Dieu a réalisé ici-bas. Et précisément parce que le Sacrifice de Notre Seigneur est au cœur de l'Eglise, au cœur de notre salut, au cœur de nos âmes, tout ce qui touche le Saint Sacrifice de la Messe nous touche profondément, touche chacun d'entre nous, personnellement, parce que nous devons participer à ce Sacrifice pour le salut de nos âmes. Nous devons recevoir le Sang de Jésus par le Baptême et tous les sacrements, particulièrement le sacrement de l'Eucharistie, pour sauver nos âmes.

C'est pourquoi nous sommes si attachés au Saint Sacrifice de la Messe et nous le défendons plus encore, dès lors que l'on veut le modifier, pour le rendre soi-disant plus acceptable à ceux qui n'ont

Mgr Lefebvre en prière





pas la foi catholique. Tant de changements ont été introduits ces dernières années dans la liturgie, alors que c'est ce qu'il y a de plus précieux dans la Sainte Eglise. Il s'agissait de nous rapprocher de nos frères séparés, c'est-à-dire de ceux qui n'ont pas notre foi.

Notre cœur a tremblé

Alors notre cœur a tremblé, nos intelligences aussi et notre foi s'est émue. Nous nous sommes demandés : mais est-il possible qu'on puisse réduire cette réalité, la plus grande, la plus mystique, la plus belle, la plus divine de notre Eglise, la Sainte Eglise catholique et romaine, la diminuer de telle sorte qu'elle soit mise en quelque sorte à la disposition des hérétiques. Nous n'avons pas compris et dans cette émotion nous nous sommes vraiment demandés comment des clercs qui se sont introduits dans l'Eglise ayant des idées qui ne sont pas celles de l'Eglise, n'étant pas vraiment mus par l'Esprit saint, n'étant pas remplis de l'Esprit de Vérité, mais de l'esprit de l'erreur, ont pu monter jusqu'au plus haut sommet de l'Eglise et nous donner ces réformes qui la détruisent. Quel mystère !

Comment est-ce possible ? Comment le Bon Dieu a-t-Il pu permettre cela ? Comment Notre Seigneur qui avait fait toutes ces promesses à Pierre et à ses successeurs, à l'Eglise et à tous les successeurs des apôtres, a pu permettre que cette réalité se trouve devant nos yeux, à notre époque. Bienheureux les fidèles qui ont vécu avant nous et qui n'ont pas eu ces problèmes à se poser et à résoudre !

Le scandale de la Passion du Christ

En quelques mots, je voudrais essayer d'éclairer un peu vos esprits sur ce qui me semble devoir être notre ligne de conduite au milieu de ces événements si douloureux qui interviennent dans l'Eglise. Il me semble que l'on peut comparer cette passion que souffre la Sainte Eglise aujourd'hui à la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. Voyez combien ont été stupéfaits les apôtres eux-mêmes devant Notre Seigneur ligoté, ayant reçu ce baiser de la trahison de Judas. Il est emmené. On l'affuble d'une robe écarlate, on se moque de lui, on le frappe, on le charge de la Croix et les apôtres s'enfuient, les apôtres sont scandalisés. Il n'est pas possible que Celui que Pierre a proclamé : Tu es le Christ, le Fils de Dieu, en soit réduit à cette indigence, à cette humilité, à ces avanies, non, ce

n'est pas possible ! Et ils fuient...

Seuls, la Vierge Marie, saint Jean et quelques femmes entourent Notre Seigneur et gardent la foi. Ils ne veulent pas l'abandonner. Ils savent que Jésus-Christ est vraiment Dieu, mais ils savent aussi qu'il est homme. C'est précisément cette union de la divinité avec l'humanité de Notre Seigneur qui a posé des problèmes extraordinaires. Car Notre Seigneur n'a pas voulu seulement être un homme. Il a voulu être un homme comme nous, avec toutes les conséquences du péché, hormis le péché ; cependant il a voulu en subir toutes les conséquences : la douleur, la fatigue, la souffrance, la faim, la soif, la mort. Jusqu'à la mort, oui ! Notre Seigneur a réalisé cette chose extraordinaire qui a scandalisé les apôtres, avant d'en scandaliser bien d'autres qui s'en sont séparés ou qui n'ont pas cru à sa divinité : il a voulu mourir sur une croix.

Tout au cours de l'histoire de l'Eglise on voit de ces âmes qui étonnées de la faiblesse de Notre Seigneur, n'ont pas cru qu'il était Dieu. C'est le cas d'Arius. Arius a dit non, ce n'est pas possible, cet homme ne peut pas être Dieu, puisqu'il a dit qu'il était moindre que son Père, que son Père est plus grand que Lui. Il est donc plus petit que son Père. Il n'est pas Dieu.

Pensons que Jésus a pu prononcer ces paroles si surprenantes : « *Mon âme est triste jusqu'à la mort* ». Comment est-ce possible ? Celui qui avait la vision béatifique, qui voyait Dieu dans son âme humaine et donc qui était beaucoup plus glorieux qu'infirmes, beaucoup plus éternel que temporel -son âme était déjà dans l'éternité, bienheureuse -celui-là, le voici qui souffre et dit : « *Mon âme est triste jusqu'à la mort* ». Puis il prononce ces paroles stupéfiantes que jamais nous-mêmes nous n'aurions imaginé mettre sur les lèvres de Notre Seigneur : « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* ». Alors le scandale, hélas ! se répand parmi les âmes faibles et Arius entraîne presque l'Eglise tout entière à dire : non, cette personne n'est pas Dieu.

D'autres, au contraire, réagiront et diront : peut-être que tout ce que Notre Seigneur a subi, ce sang qui coule, ces blessures, cette Croix, tout cela c'est de l'imagination. En fait ce doit être des phénomènes extérieurs qui se sont passés, mais qui n'étaient pas réels. Un peu comme l'archange Raphaël lorsqu'il a accompagné Tobie et lui a dit ensuite : vous croyiez que je mangeais lorsque je prenais de la nourriture, mais non, je me nourris d'une nourriture spirituelle. L'archange Raphaël n'avait pas un corps comme celui de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il n'était pas né dans le sein



d'une mère terrestre comme Notre Seigneur est né de la Vierge Marie. Alors Jésus Christ était-il un phénomène comme celui-là ? Est-il vrai que, semblant manger, il ne mangeait pas, semblant souffrir, il ne souffrait pas ? Certains le pensèrent, ce furent ceux qui nièrent la nature humaine de Notre Seigneur Jésus-Christ, les monophysites, les monothélites qui nièrent la nature et la volonté humaine de notre sauveur. Tout était Dieu en Lui, tout ce qui s'est passé sur la terre ne manifestait que des apparences.

Voyez jusqu'à quelles conséquences sont entraînés ceux qui se scandalisent de la réalité, de la Vérité : ils font de Jésus-Christ et de son mystère une pure apparence !

Le scandale de la passion de l'Église

Je ferai donc une comparaison avec l'Église d'aujourd'hui. Nous sommes scandalisés, oui scandalisés de la situation de l'Église. Nous pensions que l'Église était vraiment divine, qu'elle ne pouvait jamais se tromper et qu'elle ne pouvait jamais nous tromper.

Et pourtant c'est bien vrai, l'Église est divine, l'Église ne peut pas perdre la Vérité, l'Église gardera toujours la Vérité éternelle. Mais elle est humaine aussi. L'Église est humaine et bien plus humaine que ne l'était Notre Seigneur Jésus-Christ. Notre Seigneur ne pouvait pas pécher : il était le Saint, le Juste par excellence.

L'Église, parce qu'elle est divine et vraiment divine, nous apporte toutes les choses de Dieu - particulièrement la Sainte Eucharistie - des choses éternelles qui ne pourront jamais changer, qui feront la gloire de nos âmes dans le Ciel. Oui l'Église est divine, mais elle est humaine. Elle est supportée par des hommes qui sont des pécheurs et qui, s'ils participent dans une certaine manière à la divinité de l'Église, restent pécheurs. Le pape, par exemple, par son infaillibilité, par le charisme de l'infaillibilité, participe à la divinité de l'Église et cependant il reste homme. En dehors des cas où il use de son charisme d'infaillibilité, il peut errer, il peut pécher.

Pourquoi nous scandaliser et dire comme certains, à l'image d'Anus : s'il se trompe, c'est qu'il n'est pas pape. Ou plutôt : ce n'est pas un pape, comme Arius disait : ce n'est pas Dieu. Nous serions tentés, nous aussi, de dire : ce n'est pas possible, il ne peut pas être pape, alors que nous le voyons faire ce qu'il fait.

Ou bien, au contraire, comme d'autres qui diviniserait l'Église à tel point que tout serait parfait dans l'Église. Oui, tout étant parfait dans l'Église, nous pourrions dire ; il n'est pas question pour nous de faire quoi que ce soit qui puisse s'opposer à quelque chose qui nous vienne de Rome, parce que tout est divin à Rome et que nous devons accepter tout ce qui vient de Rome. Ceux qui disent ainsi font comme ceux qui disent que Notre Seigneur était tellement Dieu qu'il n'était pas possible qu'il souffre, que cela n'était que des apparences de souffrances, mais qu'en réalité Il ne souffrait pas, qu'en réalité son Sang n'a pas coulé. Ce n'était que des apparences qu'avaient dans les yeux ceux qui étaient autour de Lui ; mais ce n'était pas une réalité.

Il en est de même de certains aujourd'hui, il y a ceux qui suivent les événements que traverse l'Église, en disant : non rien ne peut être humain en elle, rien ne peut être imparfait dans l'Église. Ils se trompent aussi. Ils n'acceptent pas la réalité des choses. Jusqu'où peut aller l'imperfection de l'Église, jusqu'où peut monter, je dirai, le péché dans l'Église, le péché dans l'intelligence, le péché dans l'âme, le péché dans le cœur et dans la volonté ? Ce sont les faits qui nous le montrent.

Nous ne pouvons pas fermer les yeux

De même que je vous disais tout à l'heure : nous n'aurions jamais osé mettre sur les lèvres de Notre Seigneur cette parole : « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné.* » Eh bien ! Jamais nous n'aurions pensé que le mal, que l'erreur pourrait pénétrer ainsi à l'intérieur de l'Église. Nous vivons cette époque. Nous ne pouvons pas fermer les yeux. Les faits sont là devant nous et ne dépendent pas de nous. Nous sommes témoins de ce qui se passe dans l'Église, de ce qui s'est passé d'effrayant depuis le Concile, de ces ruines qui s'accumulent de jour en jour, d'année en année dans la Sainte Église. Plus nous avançons, plus les erreurs se répandent et plus les fidèles perdent la foi catholique. Une enquête faite récemment en France disait que pratiquement seuls deux millions de catholiques français sont encore véritablement catholiques.

Nous allons à la fin. Tout le monde tombera dans l'hérésie. Tout le monde tombera dans l'erreur parce que des clercs, comme le disait saint Pie X, se sont introduits à l'intérieur de l'Église et l'ont occupée. Ils ont répandu les erreurs à la faveur des

Ecône, 1988



Ordinations sacerdotales, 1988

postes d'autorité qu'ils occupent dans l'Eglise.

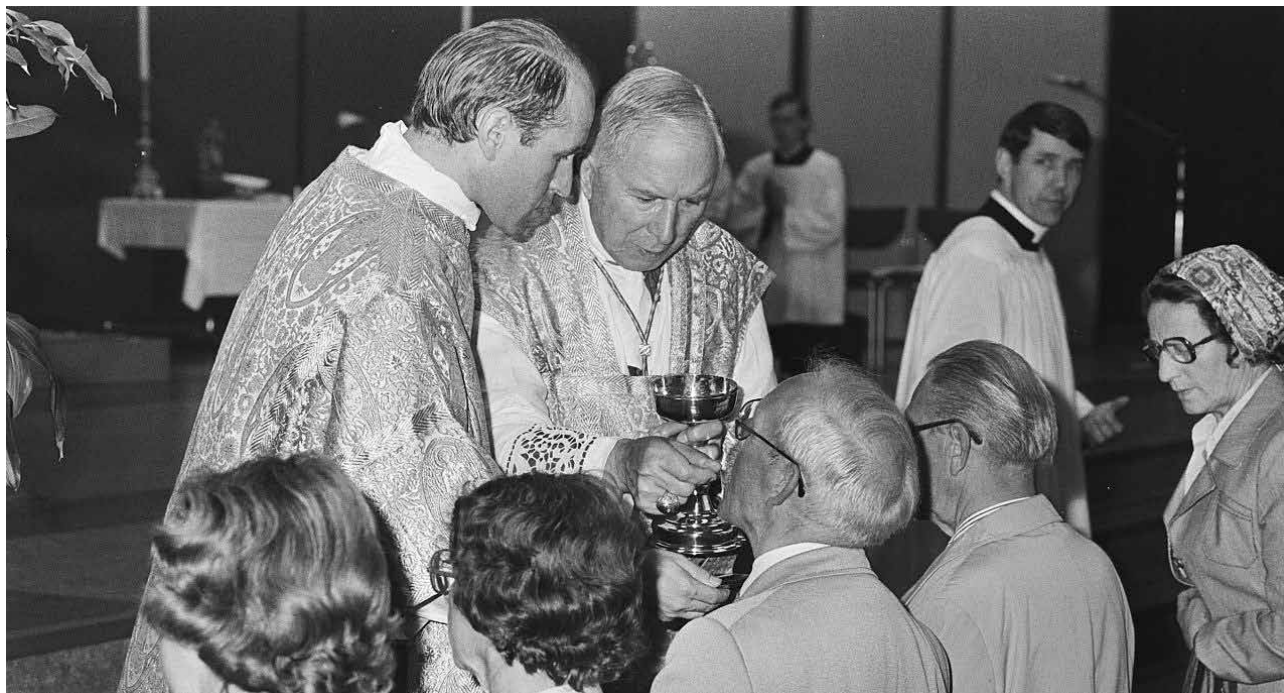
Sommes-nous obligés de suivre l'erreur parce qu'elle nous vient par voie d'autorité ? Pas plus que nous ne devons obéir à des parents qui sont indignes et demandent de faire des choses indignes, pas plus nous ne devons obéir à ceux qui nous demandent d'abandonner notre foi et d'abandonner la Tradition. Il n'en est pas question. Oh certes ! C'est un mystère, un grand mystère que cette union de la divinité avec l'humanité dans l'Eglise elle-même.

L'Eglise est divine, l'Eglise est humaine. Jusqu'où les défauts de l'humanité peuvent atteindre, je dirais presque, la divinité de l'Eglise ? Dieu seul le sait. C'est un mystère. Nous constatons les faits, nous devons nous placer devant ces faits et ne jamais abandonner l'Eglise, l'Eglise catholique et romaine, ne jamais l'abandonner, ne jamais abandonner le successeur de Pierre, parce que

c'est par lui que nous sommes rattachés à Notre Seigneur Jésus-Christ, oui, par l'évêque de Rome, successeur de Pierre.

Et si par malheur, entraîné par je ne sais quel esprit ou quelle formation ou quelle pression qu'il subit, par négligence, il nous laisse et nous entraîne dans des chemins qui nous font perdre la foi, eh bien ! nous ne devons pas le suivre tout en reconnaissant cependant qu'il est Pierre. S'il parle avec le charisme de l'infaillibilité, nous devons accepter sa parole ; mais lorsqu'il ne parle pas avec le charisme de l'infaillibilité, il peut très bien se tromper hélas ! Ce n'est pas la première fois que nous constatons une chose pareille dans l'histoire.

Nous sommes profondément troublés, profondément mortifiés, nous qui aimons tant la Sainte Eglise, qui l'avons vénérée, qui la vénérons toujours. C'est bien pour cela que ce séminaire existe, par amour de l'Eglise, catholique et



Mgr Lefebvre distribuant la communion

romaine. Nous sommes profondément meurtris dans l'amour de notre Mère, de penser que ses propres serviteurs hélas ! ne la servent plus ou la desservent même.

Alors, nous devons prier, nous devons nous sacrifier, nous devons rester comme Marie au pied de la Croix, ne pas abandonner Notre Seigneur Jésus-Christ, même s'il paraît méconnaissable. Comme disent les Ecritures : « Il était semblable à un lépreux » sur la Croix. Eh bien ! la Vierge Marie avait la foi et elle voyait derrière ces plaies, derrière son cœur transpercé, elle voyait Dieu dans son Fils crucifié.

Nous aussi, à travers les plaies de l'Eglise, à travers les difficultés, la persécution que nous subissons, même de la part de ceux qui ont une autorité dans l'Eglise, n'abandonnons pas l'Eglise, aimons-la comme notre mère, servons-la toujours, et cela malgré les autorités s'il le faut. Malgré ces autorités qui nous persécutent à tort, continuons notre chemin : nous voulons maintenir la Sainte Eglise catholique et romaine, nous voulons la continuer et nous la continuons par le Sacerdoce, par le Sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ, par les vrais sacrements de Notre Seigneur Jésus-Christ, son vrai catéchisme. Voyez, j'ai été ordonné moi-même et, tous les confrères, ici, d'un certain âge ont été également ordonnés dans la Sainte Messe traditionnelle de toujours : ils ont reçu le pouvoir de célébrer la Sainte Messe et le Saint Sacrifice dans ce rite romain de toujours. Rappelez-

vous cela : j'ai été ordonné dans ce rite et je ne veux pas le quitter, je ne veux pas l'abandonner. C'est la Messe dans laquelle j'ai été ordonné et dans laquelle je dois continuer de vivre. C'est vraiment la Messe de l'Eglise catholique romaine.

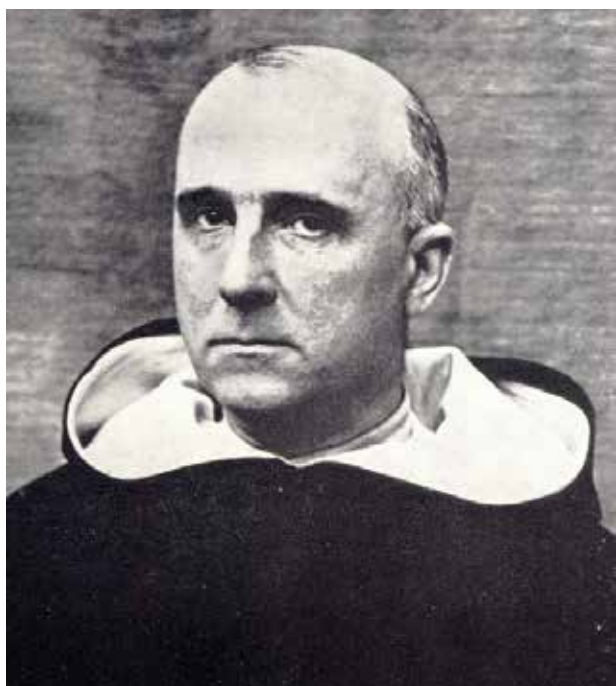
Soyez fidèles, fidèles à votre Saint Sacrifice de la Messe qui vous donnera tant et tant de consolations, tant de joies, tant de soutien dans vos difficultés, dans vos épreuves, dans les persécutions que vous risquez de subir. Vous trouverez la force de subir avec Notre Seigneur Jésus-Christ toutes ces avanies, vous trouverez cette force dans le Saint Sacrifice de la Messe. En donnant vraiment Notre Seigneur Jésus-Christ dans son Corps, dans son Sang, dans son Ame, dans sa Divinité aux fidèles, vous leur donnerez aussi le courage de continuer à suivre l'Eglise dans sa tradition et à se conformer à tous les exemples des saints qui nous ont précédés, tous ceux qui ont été canonisés, béatifiés, montrés comme exemples de sainteté dans la Sainte Eglise. Ceux-là continueront d'être nos modèles.

Que la Vierge Marie en particulier soit notre modèle. Demandons-lui, mes chers amis, qu'elle fasse de vous des saints prêtres, des prêtres comme Elle le désire. Si vous l'invoquez au cours de votre vie, elle vous protégera et fera de vous des prêtres selon le cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, son divin Fils.



L'assistance à la Messe, source de sanctification

Père Réginald Garrigou-Lagrange, O.P.



La sanctification de notre âme se trouve dans une union chaque jour plus intime avec Dieu, union de foi, de confiance et d'amour. Dès lors un des plus grands moyens de sanctification est l'acte le plus élevé de la vertu de religion et du culte chrétien : la participation au sacrifice de la Messe. Pour toute âme intérieure, la Messe doit être chaque matin comme la source éminente, d'où dérivent les grâces dont nous avons besoin dans le cours de la journée, source de lumière et de chaleur, semblable, dans l'ordre spirituel, à ce qu'est le lever du soleil dans l'ordre de la nature. Après la nuit et le sommeil, qui sont comme une image de la mort, le soleil réapparaissant chaque matin rend en quelque sorte la vie à tout ce qui se réveille à la surface de la terre. Si nous connaissions profondément le prix de la messe quotidienne, nous verrions qu'elle est comme un lever de soleil spirituel, pour renouveler, conserver et augmenter en nous la vie de la grâce, qui est la vie éternelle commencée.



Mais trop souvent l'habitude d'assister à la messe, par manque d'esprit de foi, dégénère en routine, et nous ne recevons plus alors du saint sacrifice tous les fruits que nous devrions en recevoir.

Ce devrait être pourtant l'acte le plus grand de chacune de nos journées, et dans la vie d'un chrétien, surtout d'un religieux, tous les autres actes quotidiens ne devraient être que l'accompagnement de celui-là, notamment toutes les autres prières et les petits sacrifices que nous devons offrir au Seigneur dans la journée.

Rappelons ici : 1° ce qui fait la valeur du sacrifice de la messe, 2° quel est le rapport de ses effets avec nos dispositions intérieures, 3° comment nous devons nous unir au sacrifice eucharistique.

L'oblation toujours vivante au cœur du Christ

L'excellence du sacrifice de la Messe vient, dit le Concile de Trente, de ce que c'est le même sacrifice en substance que celui de la Croix, parce que c'est le même prêtre qui continue actuellement de s'offrir par ses ministres, c'est la même victime, réellement présente sur l'autel, qui est réellement offerte ; seule la manière de l'offrir diffère : tandis qu'il y eut sur la Croix une immolation sanglante, il y a à la Messe une immolation sacramentelle par la séparation, non pas physique, mais sacramentelle du corps et du sang du Sauveur, en vertu de la double consécration. Ainsi le sang de Jésus, sans être physiquement répandu, est sacramentellement répandu.

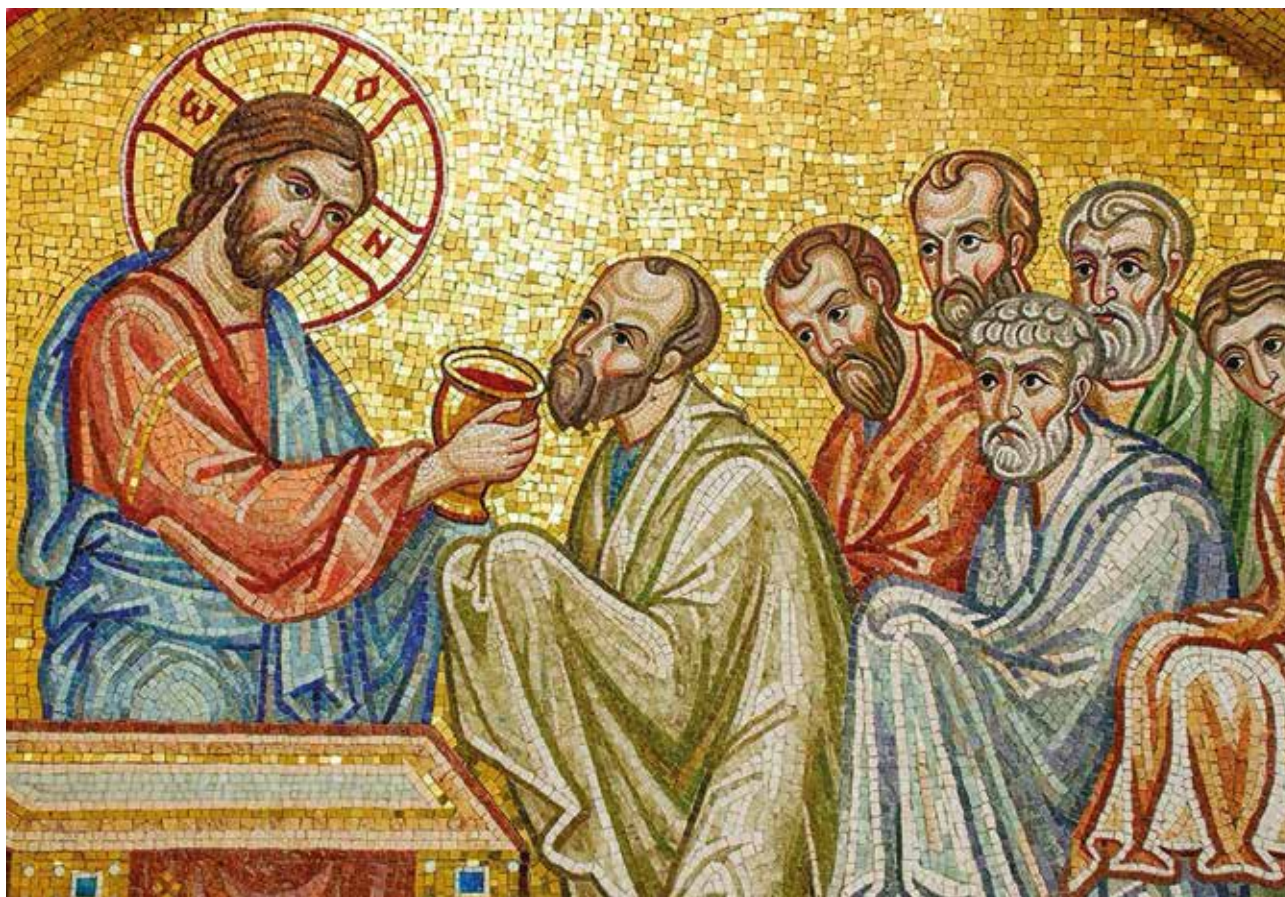
Cette immolation sacramentelle est un signe de l'oblation intérieure de Jésus, à laquelle nous devons nous unir ; elle est aussi le mémorial de l'immolation sanglante du Calvaire. Bien qu'elle soit seulement sacramentelle, cette immolation du Verbe de Dieu fait chair est plus expressive que l'immolation sanglante de l'agneau pascal et de toutes les victimes de l'Ancien Testament. Un signe tire en effet sa valeur expressive de la grandeur de la chose signifiée ; le drapeau qui nous rappelle la patrie, fût-il d'une étoffe commune, a plus de prix à nos yeux que le fanion particulier d'une compagnie ou que l'insigne d'un officier. De même l'immolation sanglante des victimes de l'Ancien Testament, figure éloignée du sacrifice de la Croix, exprimait seulement les sentiments intérieurs des prêtres et des fidèles de l'ancienne Loi ; tandis que l'immolation sacramentelle du Sauveur sur nos autels exprime surtout l'oblation intérieure toujours vivante au cœur du « *Christ qui ne cesse*

d'intercéder pour nous » (Hébr., VII, 25).

Or cette oblation, qui est comme l'âme du sacrifice de la Messe, a une valeur infinie, qu'elle puise en la personne divine du Verbe fait chair, prêtre principal et victime, dont l'immolation continue sous une forme sacramentelle. Saint Jean Chrysostome écrit : « *Lorsque vous voyez à l'autel le ministre sacré élevant vers le ciel la sainte hostie, n'allez pas croire que cet homme soit le prêtre véritable (principal), mais, élevant vos pensées au-dessus de ce qui frappe les sens, considérez la main de Jésus-Christ invisiblement étendue.* » Le prêtre que nous voyons de nos yeux de chair ne peut pénétrer toute la profondeur de ce mystère, mais au-dessus de lui il y a l'intelligence et la volonté de Jésus prêtre principal. Si le ministre n'est pas toujours ce qu'il devrait être, le prêtre principal est infiniment saint ; si le ministre, même lorsqu'il est très bon, peut être légèrement distrait ou occupé des cérémonies extérieures du sacrifice, sans en pénétrer le sens intime, il y a au-dessus de lui quelqu'un qui n'est pas distrait et qui offre à Dieu en pleine connaissance de cause une adoration réparatrice d'une valeur infinie, une supplication et une action de grâces d'une portée sans limites.

Cette oblation intérieure toujours vivante au cœur du Christ est donc bien pour ainsi dire l'âme du sacrifice de la Messe. Elle est la continuation de celle par laquelle Jésus s'offrit comme victime en entrant en ce monde et dans tout le cours de son existence terrestre, surtout sur la Croix. Quand le Sauveur était sur la terre, cette oblation était méritoire ; maintenant elle continue sans cette modalité du mérite. Elle continue sous forme d'adoration réparatrice et de supplication, pour nous appliquer les mérites passés de la Croix. Même lorsque la dernière Messe sera achevée à la fin du monde, et qu'il n'y aura plus de sacrifice proprement dit, mais sa consommation, l'oblation intérieure du Christ à son Père durera, non plus sous forme de réparation et de supplication, mais sous forme d'adoration et d'action de grâces. C'est ce que nous fait prévoir le Sanctus, Sanctus, Sanctus, qui donne quelque idée du culte des bienheureux dans l'éternité.

S'il nous était donné de voir immédiatement l'amour qui inspire cette oblation intérieure, qui dure sans cesse au cœur du Christ, « *toujours vivant pour intercéder pour nous* », quelle ne serait pas notre admiration ! La Bienheureuse Angèle de Foligno nous dit : « *J'ai non pas la pensée vague, mais la certitude absolue que, si une âme voyait et contemplait quelque-une des splendeurs intimes du sacrement de l'autel, elle*



prendrait feu, car elle verrait l'amour divin. Il me semble que ceux qui offrent le sacrifice, ou qui y prennent part, devraient méditer profondément sur la vérité profonde du mystère trois fois saint, dans la contemplation duquel nous devrions demeurer immobiles et absorbés. »

Les effets du sacrifice de la messe et nos dispositions intérieures

L'oblation intérieure du Christ Jésus, qui est l'Âme du sacrifice eucharistique, a les mêmes fins et les mêmes effets que le sacrifice de la Croix, mais il importe de distinguer, parmi ces effets, ceux qui sont relatifs à Dieu et ceux qui nous concernent. Les effets de la Messe immédiatement relatifs à Dieu, comme l'adoration réparatrice et l'action de grâces, se produisent toujours infailliblement et pleinement avec leur valeur infinie, même sans notre concours, même si la Messe était célébrée par un ministre indigne, pourvu qu'elle soit valide. De chaque Messe s'élève ainsi vers Dieu une adoration et une action de grâces d'une valeur sans limites, à raison de la dignité du Prêtre principal qui offre

et du prix de la victime offerte. Cette oblation « plait plus à Dieu que tous les péchés réunis ne lui déplaisent » ; c'est là ce qui constitue l'essence même du mystère de la Rédemption par manière de satisfaction.

Quant aux effets de la Messe, qui sont relatifs à nous, ils ne se répandent que dans la mesure de nos dispositions intérieures. C'est ainsi que la Messe, comme sacrifice propitiatoire, obtient « *ex opere operato* » aux pécheurs qui n'y résistent pas, la grâce actuelle qui les porte à se repentir et qui leur inspire d'aller se confesser de leurs fautes. Les paroles « *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis Domine* », produisent en ceux des pécheurs qui n'y mettent pas d'obstacle des sentiments de contrition, comme le sacrifice de la Croix les produisit en l'âme du bon larron. Il s'agit ici surtout des pécheurs qui assistent à la Messe ou de ceux pour qui elle est dite. Le sacrifice de la Messe, comme satisfactoire, remet aussi infailliblement aux pécheurs repentants une partie au moins de la peine temporelle due au péché, et cela en proportion des dispositions plus ou moins parfaites avec lesquelles ils y assistent. C'est pour cela, dit le Concile de Trente, que le sacrifice eucharistique peut être offert aussi pour la

Dossier L'assistance à la Messe, source de sanctification

délivrance des âmes du purgatoire.

Enfin comme sacrifice impétratoire ou de Supplication, la Messe nous obtient « *ex opere operato* » toutes les grâces dont nous avons besoin pour nous sanctifier. C'est la grande prière du Christ toujours vivant qui continue pour nous, accompagnée de la prière de l'Eglise, Epouse du Sauveur. L'effet de cette double prière est proportionné à notre ferveur, et celui qui s'y unit de son mieux est sûr d'obtenir pour lui et ceux qui lui sont chers, les grâces les plus abondantes.

Selon saint Thomas et beaucoup de théologiens, ces effets de la Messe relatifs à nous ne sont limités que par la mesure de notre ferveur. La raison en est que l'influence d'une cause universelle n'est limitée que par la capacité des sujets qui la reçoivent. Ainsi le soleil éclaire et réchauffe sur une place aussi bien mille personnes qu'une seule. Or le sacrifice de la Messe, étant substantiellement le même que celui de la Croix, est, par manière de réparation et de prière, une cause universelle de grâces, de lumière, d'attrait et de force. Son influence sur nous n'est donc limitée que par les dispositions ou la ferveur de ceux qui la reçoivent. Ainsi une seule messe peut être aussi profitable pour un grand nombre de personnes que si elle était offerte pour une seule d'entre elles ; tout comme le sacrifice de la Croix ne

fut pas moins profitable au bon larron que s'il avait été offert pour lui seul. Si le soleil réchauffe aussi bien sur une place mille personnes qu'une seule, l'influence de cette source de chaleur spirituelle qu'est la Messe n'est certes pas moindre dans son ordre. Plus on y assiste avec foi, confiance, religion et amour, plus grands sont les fruits qu'on en retire.

Tout cela nous montre pourquoi les saints, à la lumière des dons du Saint-Esprit, ont toujours tant apprécié le Sacrifice de la Messe. Certains, quoique infirmes et malades, voulaient se traîner à la messe, parce qu'elle vaut plus que tous les trésors. Sainte Jeanne d'Arc, se rendant à Chinon, importunait ses compagnons d'armes et obtenait d'eux, à force d'instances, d'assister chaque jour à la messe. Sainte Germaine Cousin était si fortement attirée vers l'Eglise quand elle entendait la cloche annoncer le saint sacrifice, qu'elle laissait ses brebis à la garde des anges et courait assister à la messe ; toujours son troupeau fut bien gardé. Le saint Curé d'Ars parlait du prix de la Messe avec une telle conviction, qu'il avait obtenu que tous ou presque tous ses paroissiens y assistassent. Nombre d'autres saints versaient des larmes d'amour ou tombaient en extase pendant le sacrifice eucharistique ; quelques-uns ont vu à la place du célébrant Notre-Seigneur lui-même, le

Les fidèles assistant à la Messe





Prêtre principal. D'autres, à l'élévation du calice, virent le précieux sang déborder, comme s'il allait se répandre sur les bras du prêtre et dans le sanctuaire, et des anges venir avec des coupes d'or pour le recueillir, comme pour le porter partout où il y a des hommes à sauver. Saint Philippe de Néri reçut des grâces de ce genre et se cachait pour célébrer, à cause des ravissements qui souvent le saisissaient à l'autel.

Comment nous unir au sacrifice eucharistique ?

On peut appliquer à ce sujet ce que saint Thomas dit de l'attention dans la prière vocale : « Elle peut porter, soit sur les mots, pour les bien prononcer, soit sur le sens des mots, soit sur la fin de la prière, c'est-à-dire sur Dieu et la chose pour laquelle on prie... Cette dernière attention, que des simples sans culture peuvent avoir, est quelquefois si grande que l'esprit est comme porté en Dieu et oublie tout le reste. » De même pour bien assister à la messe, avec foi, confiance, vraie piété et amour, on peut la suivre de différentes manières. On peut être attentif aux prières liturgiques, généralement si belles et si pleines d'onction, d'élévation et de simplicité. On peut aussi se rappeler la Passion et la Mort du Sauveur, dont la messe est le mémorial, et se considérer comme étant au pied de la Croix avec Marie, Jean, les saintes femmes. On peut encore s'appliquer à rendre à Dieu, en union avec Jésus, les quatre devoirs qui sont les fins du Sacrifice : adoration, réparation, demande et action de grâces. Pourvu que l'on prie, même en récitant pieusement son chapelet, on assiste fructueusement à la messe. On peut aussi avec grand profit, comme sainte Jeanne de Chantal et beaucoup de saints, y continuer son oraison, surtout si l'on est porté à un amour pur et intense, un peu comme saint Jean à la Cène reposant sur le Cœur de Jésus.

Mais de quelque manière qu'on suive ainsi la Messe, Il Importe d'insister sur une chose importante. Il faut surtout nous unir profondément à l'oblation du Sauveur, prêtre principal : Avec lui, il faut l'offrir à son Père, en nous rappelant que cette oblation plaît plus à Dieu que tous les péchés ne lui déplaisent. Il faut nous offrir aussi chaque jour plus profondément, offrir particulièrement les peines et contrariétés que nous avons déjà à porter et celles qui ce présenteront dans la journée.

C'est ainsi qu'à l'offertoire le prêtre dit :
«*In spiritu humilitatis et in animo contrito*

suscipiamur a te, Domine : C'est avec un esprit humilié et un cœur contrit que nous vous demandons, Seigneur, de nous recevoir. » L'auteur de l'Imitation, I. IV, ch. VIII, insiste à bon droit sur ce point : Le Seigneur y dit : « *Comme je me suis offert volontairement à mon Père pour vos péchés, sur la croix..., ainsi vous devez tous les jours, dans le sacrifice de la Messe, vous offrir à moi, comme une hostie pure et sainte, du plus profond de votre cœur... C'est vous que je veux et non pas vos dons... Si vous demeurez en vous-mêmes, si vous ne vous abandonnez pas sans réserve à ma volonté, votre oblation n'est pas entière, nous ne serons pas unis parfaitement.* » Au chapitre suivant, le fidèle répond : « *Dans la simplicité de mon cœur, je m'offre à vous, mon Dieu, pour vous servir à jamais... Recevez-moi avec l'oblation sainte de votre précieux Corps... Je vous offre aussi tout ce qu'il y a de bon en moi, si imparfait que ce soit, pour que vous la rendiez plus digne de vous. Je vous offre encore tous les pieux désirs des âmes fidèles, la prière pour ceux qui me sont chers... la supplication pour ceux qui m'ont offensé ou attristé, pour ceux aussi que j'ai moi-même affligés, blessés, scandalisés, le sachant ou non, afin que vous nous pardonniez à tous nos offenses mutuelles... et faites que nous soyons dignes de jouir ici-bas de vos dons et d'arriver à l'éternelle vie.* »

La Messe ainsi comprise est une source féconde de sanctification, de grâces toujours nouvelles ; par elle peut se réaliser de mieux en mieux pour nous chaque jour la prière du Sauveur : « *Je leur ai donné la lumière que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux et vous en moi, afin qu'ils soient parfaitement un, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé et que vous les avez aimée comme vous m'avez aimé* » (Jean, XVII, 23).

La visite au Saint-Sacrement doit nous rappeler la messe du matin, et nous devons penser que dans le Tabernacle, s'il n'y a pas de sacrifice proprement dit, lequel cesse avec la messe, cependant Jésus réellement présent continue d'adorer, de prier et de rendre grâces. C'est à toute heure du jour que nous devrions nous unir à cette oblation du Sauveur. Comme le dit la prière au Cœur Eucharistique : « *Il est patient à nous attendre, pressé à nous exaucer ; il est le foyer de grâces toujours nouvelles, le refuge de la vie cachée, le maître des secrets de l'union divine.* » Nous devons, près du Tabernacle, « *nous taire pour l'entendre, et nous quitter pour nous perdre en lui* ».

La Passion du Christ

P. Jean-Dominique O.P.

La Sainte Église a été comparée à un bateau dont la grande voile, l'humanité du Christ, serait mise en mouvement par un bon vent, le Saint-Esprit. Cette image correspond bien à l'enseignement de l'Évangile selon saint Jean qui voit la sainte Église comme le Corps mystique du Christ (c. 13) vivifié par le Saint-Esprit (c. 14 à 17). Or, pour transmettre le mouvement de ce souffle divin à l'ensemble du navire, la voile doit être attachée à un mât, le Christ doit être suspendu à la croix. Le récit de la Passion du Sauveur (c. 18 et 19) se tient donc dans la droite ligne de ce qui précède. La croix du Christ se dresse au centre de l'Église pour lui communiquer la vie qui descend du ciel.

Une longue procession

« Maintenant, mon âme est troublée ; et que dirai-je ? ... Père délivrez-moi de cette heure... Mais c'est pour cela que je suis arrivé à cette heure. Père glorifiez votre nom » (Jn 12, 27-28).

Ce serait une erreur de faire commencer le chemin de croix de Jésus au prétoire de Pilate. Saint Jean voit en effet la vie du Sauveur comme une longue procession qui prit son point de départ dès le jour de l'Incarnation pour culminer sur le Golgotha.

En affirmant solennellement *« et le Verbe s'est fait chair »* (Jn 1, 14), l'évangéliste soulignait déjà la fragilité et la passibilité de l'humanité du Christ. Cet homme était voué à la souffrance. Puis, au tout début de la vie publique du Christ, saint Jean-Baptiste le définissait comme *« l'Agneau de Dieu »* (Jn 1, 29), pour signifier son innocence et sa pureté. Mais il est aussi *« celui qui ôte le péché du monde »*, la victime du sacrifice propitiatoire. Ce que saint



L'agonie du Christ au jardin des oliviers par Cristóbal de Villalpando

Pierre expliquait aux premiers chrétiens dans sa première lettre : « Vous avez été affranchis (...) par un sang précieux, celui de l'agneau sans défaut et sans tache, le sang du Christ » (1 P 1, 19). Car, « Jésus a paru pour ôter les péchés » (1 Jn 3, 5), par le sacrifice.

Après les noces de Cana, Jésus se rendit à Jérusalem, où il chassa violemment les vendeurs du temple. Or, à ceux qui lui demandaient de rendre raison d'une attitude si étrange, il répondit mystérieusement : « Détruisez ce temple et je le relèverai en trois jours » (Jn 2, 19). Qu'entendait-il par cette expression énigmatique ? Saint Jean nous le révèle : « Il parlait du temple de son corps ». Dès le tout début de sa prédication, Jésus avait présent à l'esprit le terme de son œuvre : sa mort sur la croix et sa résurrection.

À Nicodème, Jésus avait annoncé la naissance à une vie nouvelle, l'eau purifiante, l'Esprit qui descendrait du ciel. Mais, quelle serait donc la

source de tant de bienfaits ? « Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé afin que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jn 3, 14). C'est la mort du Christ sur le Golgotha qui allait être la source de tous les dons de Dieu. C'est pourquoi la Tradition a vu dans le puits de Jacob (Jn 4) ou dans la piscine aux cinq portiques (Jn 5) des images de la croix.

Par ailleurs, le discours sur le pain de vie (Jn 6) mettait bien en valeur le fait que la nourriture que Jésus allait donner « pour le salut du monde » (v. 51), ce serait sa chair et son sang, la communion à son sacrifice.

En outre, la haine et les menaces croissantes des Juifs qui cherchaient à le prendre et à le lapider furent pour le Christ l'occasion de préparer progressivement ses disciples au mystère de sa mort prochaine. « Lorsque vous aurez élevé le Fils

de l'homme, alors vous connaîtrez que je suis » (Jn 8, 28), « *vous cherchez à me faire mourir* » (v. 37 et 40). Et bientôt, l'allégorie du Bon Pasteur (Jn 10) mettra l'accent sur le sens de son sacrifice : « *Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis* » (v. 11 et 15) ; « *C'est pour cela que mon Père m'aime, parce que je donne ma vie pour la reprendre. Personne ne me la ravit, mais je la donne de moi-même* » (v. 17-18), et *c'est par-là que je leur donne la vie éternelle* » (v. 28). Sa mort sera bien un sacrifice volontaire et agréable à Dieu.

Ces annonces de plus en plus précises de la fin prochaine et violente du Christ créaient, chez ses disciples, un climat de crainte et d'inquiétude. C'est pourquoi, lorsque Jésus voulut se rendre à Béthanie après l'annonce de la maladie de Lazare, ils tentèrent de l'en dissuader : « *Maître, tout à l'heure les Juifs voulaient vous lapider, et vous retournez là ?* » (Jn 11, 8). En effet, pour Thomas, l'issue ne faisait aucun doute : « *Allons-y, nous aussi, afin de mourir avec lui* » (v. 16). Cet attachement est admirable, mais, était-il suffisamment surnaturel ? Les Apôtres avaient-ils bien compris le sens de la mort prochaine du Christ ? On peut en douter, car, selon le mot de saint Jean, ce n'est que « *lorsqu'il fut ressuscité d'entre les morts* » qu'ils « *crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite* » (Jn 2, 22).

Toutefois, une femme était entrée d'une manière toute particulière dans les vues de son maître. Sainte Marie-Madeleine, qui avait été si laide et si aveugle dans son péché, fit preuve d'une lucidité et d'une profondeur théologique remarquables. « *Six jours avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie (...). Marie ayant pris une livre d'un parfum de nard pur très précieux, en oignit les pieds de Jésus, et les essuya de ses cheveux* » (Jn 12, 1-3). Il n'en fallait pas tant pour éveiller l'avarice de Judas. « *À quoi bon un tel gâchis ? Donnons plutôt cet argent aux pauvres, ... et gardons un intérêt.* » Sans s'arrêter aux vues mesquines du futur traître, Notre-Seigneur révéla le sens théologique de l'événement : « *Laisse-la ; elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture* » (Jn 12, 7). Par l'intuition que donne la gratitude, Marie-Madeleine était allée au centre du mystère de la croix. Elle avait compris, non seulement que Jésus allait mourir, mais encore que sa mort serait un sacrifice volontaire, et un sacrifice pour ses propres péchés à elle, la pécheresse. Comme chez Simon le Pharisien (Lc 7), elle honorait Jésus en baisant ses pieds et en les oignant, forte de la conviction que c'était lui la victime de son péché. Mais à Béthanie, elle va plus loin. Elle oint le Sauveur « *en vue de sa sépulture* », par avance, comme s'il était déjà mort, déjà immolé en réparation pour les péchés du

monde. Cette onction fut en quelque sorte le premier office liturgique de l'histoire de l'Église. À l'instar du baume précieux dont le parfum « *emplit toute la maison* », l'office divin, les chants, l'encens, les fleurs veulent honorer l'hostie de la messe, qui est la victime de la croix.

Après l'événement de Béthanie, la prédication de Jésus se fit plus explicite encore. Avec la solennité des grandes heures, il dit à ses disciples : « *En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit* » (Jn 12, 24). « *Et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi* » (v. 32). Ce que Jean commente : « *Ce qu'il disait, pour marquer de quelle mort il devait mourir* » (v. 33). On se trouvait désormais à « *l'heure* » tant attendue, au seuil de la terrible Passion. Dans son humanité, le Christ se montrait de plus en plus grave, jusqu'à l'émotion : « *Maintenant, mon âme est troublée ; et que dirai-je ? ... Père délivrez-moi de cette heure... Mais c'est pour cela que je suis arrivé à cette heure. Père glorifiez votre nom* » (Jn 12, 27-28). Le cœur et l'âme du Sauveur apparaissent ici dans toute leur vérité et dans leur grande fragilité. Mais surtout, Jésus voulait manifester l'aspect le plus important de sa Passion imminente : C'est pour son Père, pour l'honneur de son Père, c'est pour glorifier le nom de son Père, que Jésus consentait à entrer dans cette heure. Et ce sacrifice volontaire recevait dès à présent l'approbation du Père, car « *une voix vint du ciel : "Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore"* » (v. 28).

En définitive, la vie terrestre du Christ apparaît chez saint Jean comme toute aimantée vers un sommet. Un regard et un amour uniques unifient toutes ses paroles et ses actions, c'est le sacrifice propitiatoire qui allait réparer l'offense faite à Dieu, réconcilier les hommes avec leur Créateur et leur ouvrir les portes de la vie.



Spiritualité Catéchisme de Saint Pie X –

L'Eucharistie

Catéchisme de Saint Pie X

« Une grande partie des maux qui affligent l'Eglise provient de l'ignorance de sa doctrine et de ses lois. Cette doctrine et ces lois, les ennemis de l'Eglise la condamnent en blasphémant ce qu'ils ignorent, et beaucoup de ses fils, les connaissent mal, vivent comme s'ils ne l'étaient pas. »

(Lettre du pape saint Pie X,
le 18 octobre 1912)



1- L'institution et les effets du sacrement de l'Eucharistie.

Quand est-ce que Jésus-Christ a institué le sacrement de l'Eucharistie ?

Jésus-Christ a institué le sacrement de l'Eucharistie dans la dernière cène qu'il fit avec ses disciples, le soir qui précéda sa passion.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué la très sainte Eucharistie ?

Jésus-Christ a institué la très sainte Eucharistie pour trois raisons principales :

- 1 - pour qu'elle soit le sacrifice de la nouvelle loi ;
- 2 - pour qu'elle soit la nourriture de notre âme ;
- 3 - pour qu'elle soit un mémorial perpétuel de sa passion et de sa mort, et un gage précieux de son amour envers nous et de la vie éternelle.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué ce sacrement sous les espèces du pain et du vin ?

Jésus-Christ a institué ce sacrement sous les espèces du pain et du vin, parce que l'Eucharistie devait être notre nourriture spirituelle et qu'il était par suite convenable qu'elle nous fût donnée sous forme d'aliment et de breuvage.

Quels effets produit en nous la très sainte Eucharistie ?

Voici les principaux effets que produit la très sainte Eucharistie en celui qui la reçoit dignement :

- 1 - elle conserve et accroît la vie de l'âme qui est la grâce, comme la nourriture matérielle soutient et accroît la vie du corps ;
- 2 - elle remet les péchés véniels et préserve des péchés mortels ;
- 3 - elle produit la consolation spirituelle.

La très sainte Eucharistie ne produit-elle pas en nous d'autres effets ?

Si, la très sainte Eucharistie produit encore en nous trois autres effets, à savoir :

- 1 - elle affaiblit nos passions et, en particulier, elle amortit en nous le feu de la concupiscence ;
- 2 - elle accroît en nous la ferveur et nous aide à agir en conformité avec les désirs de Jésus-Christ ;
- 3 - elle nous donne un gage de la gloire future et de la résurrection de notre corps.

Triptyque La Cène de Dirk Bouts





2 - Les dispositions nécessaires pour bien communier.

Le sacrement de l'Eucharistie produit-il toujours en nous ses merveilleux effets ?

Le sacrement de l'Eucharistie produit en nous ses merveilleux effets quand il est reçu avec les dispositions nécessaires.

Combien de choses sont nécessaires pour faire une bonne Communion ?

Pour faire une bonne Communion trois choses sont nécessaires :

- 1 - être en état de grâce ;
- 2 - être à jeun depuis au moins une heure avant la Communion ;
- 3 - savoir ce qu'on va recevoir et s'approcher de la sainte Communion avec dévotion.

Qu'est-ce qu'être en état de grâce ?

Être en état de grâce, c'est avoir la conscience pure de tout péché mortel.

Que doit faire, avant de communier, celui qui sait être en état de péché mortel ?

Celui qui sait être en état de péché mortel, doit, avant de communier, faire une bonne confession ; car l'acte de contrition parfaite, sans la confession, ne suffit pas à celui qui est en état de péché mortel pour communier comme il faut.

Pourquoi l'acte de contrition parfaite ne suffit-il pas, quand on est en état de péché mortel, pour pouvoir communier ?

Parce que l'Église a établi, par respect pour ce sacrement, que celui qui est coupable de péché mortel n'aille pas faire la sainte Communion si, auparavant, il ne s'est pas confessé.

Celui qui communierait en état de péché mortel recevrait-il Jésus-Christ ?

Celui qui communierait en état de péché mortel recevrait Jésus-Christ, mais il ne recevrait pas sa grâce ; il commettrait même un sacrilège et encourrait la sentence de damnation.

Quel est le jeûne requis avant la Communion ?

Le jeûne requis avant la Communion est le jeûne naturel, qui est rompu par la nourriture prise par manière d'aliment ou par la boisson. On peut toujours boire de l'eau naturelle et prendre des médicaments avant de communier.

Celui qui avale des choses restées dans les dents peut-il encore communier ?

Celui qui avale des choses restées dans les dents, peut encore communier ; parce qu'alors, ou bien ces choses ne sont pas prises par manière d'aliment ou de boisson, ou bien elles en ont perdu la nature.

N'est-il jamais permis de communier sans être à jeun ?

Communier sans être à jeun au moins depuis une heure est permis aux malades, et à ceux qui ont obtenu une permission spéciale de la hiérarchie en raison d'une maladie qui se prolonge. La Communion faite par les malades en danger de mort s'appelle Viatique, parce qu'elle les soutient dans le voyage qu'ils font de cette vie à l'éternité.

Que veulent dire ces mots : savoir ce qu'on va recevoir ?

Savoir ce qu'on va recevoir, veut dire : connaître ce qu'enseigne la Doctrine chrétienne au sujet de ce sacrement et le croire fermement.

Que veut dire : communier avec dévotion ?

Communier avec dévotion, c'est s'approcher de la sainte Communion avec humilité et modestie, dans sa personne comme dans ses habits, et faire la préparation avant la sainte Communion et l'action de grâces après.

En quoi consiste la préparation avant la Communion ?

La préparation avant la Communion consiste à s'arrêter quelques instants à considérer qui nous allons recevoir et qui nous sommes ; et à faire des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, d'adoration, d'humilité et de désir de recevoir Jésus-Christ.

En quoi consiste l'action de grâces après la Communion ?

L'action de grâces après la Communion consiste à rester dans le recueillement, honorant la présence du Seigneur en nous et renouvelant les actes de foi, d'espérance, de charité, d'adoration, de remerciement, d'offrande et de demande, demandant surtout les grâces qui nous sont le plus nécessaires à nous et à ceux pour lesquels nous sommes obligés de prier.

Combien de temps Jésus-Christ reste-t-il en nous après la sainte Communion ?

Après la sainte Communion Jésus-Christ reste en nous par sa grâce aussi longtemps que nous ne péchons pas mortellement ; et par sa présence réelle il reste tant que les espèces sacramentelles ne sont pas consommées.

Cardinal Sarah : « Les responsables rendront compte devant Dieu »



A l'occasion de la sortie du livre « *Des profondeurs de nos cœurs* » et à propos du « *bookgate* » (qui s'en est suivi, le cardinal Sarah s'entretient longuement avec Edward Pentin. Il parle du sacerdoce « *en danger mortel* », du célibat des prêtres, des crimes de pédophilie dans l'Église, et revient sur les attaques ignobles dont le Pape émérite a fait l'objet, avec lui. Extrait.

Comme l'a dit Benoît XVI, « *Pourquoi la pédophilie a-t-elle atteint de telles proportions ? En dernière analyse, la raison est l'absence de Dieu. Ce n'est que lorsque la Foi ne détermine plus les actions de l'homme que de tels crimes sont possibles* ».

Edward Pentin : *Quelle a été précisément la pauvreté de cette formation que vous mentionnez, et quels en ont été les effets ?*

Cardinal Sarah : Les prêtres ont été formés sans leur enseigner que Dieu est le seul point d'appui de leur vie, sans leur faire expérimenter que leur vie n'a de sens qu'à travers Dieu et pour lui. Privés de Dieu, ils n'ont plus que le pouvoir. Certains sont tombés dans la logique diabolique de l'abus d'autorité et des crimes sexuels. Si un prêtre ne fait pas l'expérience quotidienne qu'il n'est qu'un instrument entre les mains de Dieu, s'il ne se tient pas constamment devant Dieu pour le servir de tout son cœur, alors il risque d'être intoxiqué par un sentiment de pouvoir. Si la vie d'un prêtre n'est pas une vie consacrée, alors il court un grand danger d'illusion et de diversion. Aujourd'hui, certains voudraient faire un pas de plus dans cette direction. Ils voudraient relativiser le célibat des prêtres. Ce serait une catastrophe ! Car le célibat est la manifestation la plus évidente que le prêtre appartient au Christ et qu'il ne s'appartient plus à lui-même. Le célibat est le signe d'une vie qui n'a de sens que par Dieu et pour lui. Vouloir ordonner des hommes mariés, c'est laisser entendre que la vie sacerdotale n'est pas à plein temps, qu'elle ne requiert pas un don

complet, qu'elle laisse libre pour d'autres engagements comme une profession, qu'elle laisse du temps libre pour une vie privée. Mais c'est faux. Un prêtre reste un prêtre à tout moment. L'ordination sacerdotale n'est pas d'abord un engagement généreux, c'est une consécration de tout notre être, une conformation indélébile de notre âme au Christ, le prêtre, qui exige de nous une conversion permanente pour lui correspondre. Le célibat est le signe incontestable qu'être prêtre suppose se laisser posséder entièrement par Dieu. Le remettre en question aggraverait sérieusement la crise du sacerdoce.

Edward Pentin : *Le pape émérite Benoît XVI partage-t-il ce point de vue ?*

Cardinal Sarah : J'en suis certain, et il me l'a dit, face à face, à plusieurs reprises. Sa plus grande souffrance et l'épreuve la plus douloureuse de l'Église latine est le crime des prêtres pédophiles, des prêtres qui violent leur chasteté. Il suffit de lire tout ce qu'il a écrit à ce sujet en tant que cardinal, puis pendant son pontificat, et, plus récemment, dans *Des profondeurs de nos cœurs*. Il n'a jamais cessé de souligner l'importance du célibat sacerdotal pour toute l'Église. Laissez-moi vous rappeler ses paroles : « *Si nous séparons le célibat du sacerdoce, nous ne verrons plus le caractère charismatique du sacerdoce. Nous ne verrons plus qu'une fonction que l'institution elle-même assure pour sa propre sécurité et ses propres besoins. Si nous voulons considérer le sacerdoce sous cet angle... l'Église n'est plus comprise que comme une simple institution humaine* ». Mais ils voulaient museler Benoît XVI. Je dois avouer ma révolte face aux calomnies, à la violence et à la grossièreté dont il a fait l'objet. Benoît XVI voulait parler au monde, mais ils ont essayé de discréditer ses paroles. Je sais qu'il assume avec détermination tout ce qui est écrit dans ce livre, et je sais qu'il se réjouit de sa publication. Il voulait écrire et exprimer publiquement cette joie, mais ils voudraient l'empêcher de l'exprimer. Mais raconter en détail, heure par heure, ces manœuvres est inutile. Je préfère ne pas m'attarder sur ces machinations sordides, dont les responsables rendront un jour compte devant Dieu.

(Sources : *Benoit-et-moi* 8 février 2020 / *Edward Pentin - NCR* - 8 février 2020)

Le Pape François a été stoppé. Et à partir d'aujourd'hui, il se retrouve plus seul

Le Pape Bergoglio a été stoppé. Le document post-synodal consacré à l'Amazonie ne dit pas un mot sur la possibilité d'ordonner des hommes mariés comme prêtres et est également silencieux sur la possibilité de donner un statut spécial aux femmes, qui dirigent les communautés catholiques dispersées dans la forêt amazonienne. Arrivé au moment de prendre la décision, le pape François a freiné brusquement, conscient que l'opposition à un tournant était ramifiée et forte et d'autant plus puissante qu'elle était souterraine. C'est une défaite pour l'élan réformateur du pontificat. L'opposition, menée par le cardinal Müller – ex-préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi – crie victoire. « *C'est un document de réconciliation* », déclare Müller, ajoutant avec un langage éloquent : il servira à éviter la formation de factions intra-ecclésiales, à réduire le risque d'abandon silencieux ou la manifestation d'une « *opposition ouverte* ». Une grande personnalité de la Curie, ex-président de la Conférence épiscopale française, le cardinal Roger Etchegaray, disait en son temps: « *Dans les premiers temps, François profitera d'une sorte de lune de miel, mais ensuite viendra le moment où il se retrouvera dos au mur* ». Le moment est venu.

Pour François, il n'est pas seulement dur de devoir constater que les rapports de force au sein de l'Église ne sont pas, sur ces questions, en sa faveur. La difficulté dans laquelle il a été mis est exacerbée par le fait que Bergoglio se trouve maintenant en contradiction ouverte avec lui-même. C'est lui, en effet, qui a ouvertement encouragé la discussion sur le thème des *virii probati*. C'est lui qui a voulu que le sujet soit traité au synode, lui qui a choisi le cardinal Claudio Hummes comme rapporteur général ouvertement en faveur de cette solution et c'est encore lui qui a autorisé que le document préparatoire, l'*Instrumentum Laboris*, contienne un passage explicitement consacré au sujet. Mais surtout, François se trouve en contradiction avec un principe qu'il a défendu dès le début de son pontificat: le principe de synodalité, selon lequel les évêques sont appelés à participer avec le Pape à la direction de l'Église. Pour mémoire, François a même publié un document pour permettre la tenue de synodes d'évêques ayant un pouvoir délibératif. Et maintenant qu'un synode

comme celui sur l'Amazonie prend une décision à la majorité des deux tiers, il l'ignore et ne la mentionne en aucune façon.

L'année dernière, le général des jésuites, le père Arturo Sosa, confessait qu'« *une lutte a lieu au sein de l'Église* » et que des forces agissent ayant pour but d'influencer le prochain conclave et le choix du successeur de François. L'arrêt imposé à l'ordination des hommes mariés et au diaconat féminin s'inscrit dans cette guerre civile souterraine, qui agite la catholicité. Le pape François a perçu qu'il n'avait pas suffisamment d'alliés dans l'épiscopat et parmi les cardinaux monde pour imposer un tournant. Parce que quand ils sont conservateurs, les papes sont tout-puissants, mais quand ils sont réformateurs, ils doivent tenir compte des rapports de force au sein de l'Église. En langage symbolique, François a rapporté lundi dernier à une délégation d'évêques



américains que sur le thème des prêtres mariés, il « *n'a pas senti l'Esprit Saint à l'œuvre* » dans le moment actuel. C'est ce que raconte l'archevêque John Charles Wester de Santa Fe. Paradoxalement, les adversaires de Bergoglio utilisent également cet argument de manière narquoise. Sur internet, on peut lire que « *depuis maintenant quelques jours, le Saint-Père a (heureusement) été conduit par le Saint-Esprit à revenir à des conseils plus modérés... Ses sorties sur les migrants et les innovations déplacées dans l'Église catholique avait depuis un certain temps aliéné les fidèles. Et la main de l'Esprit Saint, dans son immense grandeur, ... a incité Sa Sainteté à avoir une attitude plus sobre* ». La guerre est la guerre, disent les Romains.

Le coup d'arrêt provoque également des contrecoups. Il est difficile de croire que l'annonce à l'improviste du cardinal Reinhard Marx qu'il



ne souhaite plus se représenter en mars pour un second mandat à la tête de la Conférence épiscopale allemande n'a aucun lien avec les résultats du synode. Marx, grand soutien des réformes bergogliennes, doit avoir compris qu'une phase de stagnation s'est ouverte dans le réformisme du pontificat. Et il ne veut certes pas passer les prochaines années à défendre le « non » papal au clergé marié et au diaconat féminin : des questions sur lesquelles lui-même et une grande partie du catholicisme des deux côtés de l'Atlantique sont extrêmement sensibles. Le pape François se retrouve aujourd'hui plus seul, ayant causé la déception d'une masse notable de ses soutiens. Le document post-synodal *Querida Amazonia* est très beau et stimulant dans la partie concernant les injustices qui touchent les indigènes, l'importance de la sauvegarde de la nature, la protection d'un environnement culturel, la nécessité d'impliquer dans la liturgie catholique des éléments fondateurs des traditions spirituelles

des peuples amazoniens. Et pourtant, le coup pour le tournant manqué sur les prêtres mariés reste fort. Parce que le problème des paroisses sans prêtres est désormais dramatique partout. Un curé chargé de suivre cinq-six-dix paroisses (comme cela arrive même en Italie) n'est plus un guide de communauté, mais risque de devenir un fonctionnaire qui court d'un centre à l'autre.

Néanmoins, le document du synode, voté par les évêques, reste sur la table. Il représente une instance de la hiérarchie ecclésiale amazonienne. On ne peut pas l'effacer. François, disaient-ils à Buenos Aires, « a une tête d'homme politique ». Si des espaces s'ouvrent, il peut toujours sortir du tiroir les délibérations sur les diacres mariés à ordonner prêtre. Leur valeur n'a pas de date de péremption.

(Source : Marco Politi - *Il Fatto Quotidiano* - via *Corrispondenza Romana* - 13 février 2020)

Le Cardinal Woelki :

« *On croyait assister à un parlement d'église protestante* »



L'archevêque de Cologne n'a pas apprécié déroulement de la première assemblée, et exprime ses réserves au micro de Domradio: « Toutes mes craintes se sont réalisées... La structure hiérarchique de l'Église est remise en cause. On croyait assister à un parlement d'église protestante ».

Le cardinal archevêque de Cologne, Rainer Maria Woelki, n'est pas content de la première réunion du synode : on y remet en cause, dit-il, la structure hiérarchique de l'Église et on n'y est pas ouvert à toutes les opinions.

DOMRADIO.DE : Eminence, dès le départ, vous n'avez pas été précisément un des plus grands avocats du chemin synodal. Comment avez-vous vécu la réunion de l'assemblée synodale ici à Francfort ?

Cardinal Woelki : En fait, tout ce que je craignais s'est vérifié. J'ai dit clairement mes vives inquiétudes que cette manifestation, par la manière dont elle est conçue et par son mode de fonctionnement, ne devienne comme un parlement d'église protestante. C'est bien, à mes yeux, ce qui s'est passé. Les conditions essentielles, de nature ecclésiologique, portant sur l'essence propre de l'Église catholique ont été, à mon avis, ignorées dans bien des interventions. Cela s'est manifesté d'une manière frappante lors de la procession d'entrée à la messe : évêques et laïcs sont entrés tous ensemble, exprimant ainsi que tous sont égaux. Et cela n'a, en vérité, rien à voir avec ce qu'est et signifie l'Église catholique.

DOMRADIO.DE : En voyez-vous une confirmation dans le fait que la disposition des sièges a suivi l'ordre alphabétique ?

Woelki : Je pourrais admettre cette mesure. Mais cela manifeste bien que la constitution hiérarchique de l'Église, mise en évidence par le Concile Vatican II et qui s'exprime aussi dans



« Lumen Gentium », est désormais remise en cause. De même, cette disposition de la salle, en plus de beaucoup d'autres petits signes, remet en cause et relativise l'articulation organique des relations entre ministres ordonnés et laïcs ainsi que la différence des missions qui s'y exprime. Cela me paraît extrêmement douteux.

DOMRADIO.DE : *Vous avez écouté avec attention et participé aux discussions. Qu'avez-vous appris de neuf ?*

Woelki : J'ai appris qu'il est difficile d'écouter, – pas seulement pour moi, mais également pour beaucoup d'autres. J'ai encore appris que le respect réciproque qu'on exige n'est pas facile. En plus, j'ai observé combien on sent que l'attention fléchit lorsque certains prennent le micro pour défendre une position divergente. C'est là quelque chose que certainement il nous faut encore apprendre pour l'avenir : que nous n'énonçons pas simplement de beaux principes, mais que nous les mettions en pratique dans nos vies. J'ai appris aussi qu'il est important de parler du pouvoir dans l'Eglise. Car il est clairement apparu que, même ici, dans notre assemblée synodale, un pouvoir s'exerce : dans le fait, notamment, que tous ceux qui veulent s'exprimer n'ont pas droit à la parole. Toutes les interventions, communiquées par écrit au préalable, n'ont pas eu droit au même traitement.

DOMRADIO.DE : *Il est bien sûr important pour vous qu'il s'agisse d'un processus spirituel. Est ce que cela transparaît dans cette réunion telle que vous la vivez ?*

Woelki : Je crois qu'il y a naturellement une volonté dans ce sens : les messes et aussi ce que l'on appelle des « haltes », des temps de prière déterminés qui sont prévus au programme. Mais je crois qu'un processus de nature spirituelle se caractérise avant tout par le fait que, quand nous rédigeons nos interventions, nos textes et nos documents, nous devons toujours écouter ce que le Seigneur veut dire, – pas seulement ce que nous croyons. Le Seigneur parle à travers la parole de l'Écriture, mais aussi à travers la foi et la doctrine de l'Eglise.

Et nous ne sommes pas appelés, après 2000 ans, à refonder l'Eglise ou la réinventer, mais nous nous insérons dans une longue tradition ; la foi telle que l'ont fixée les conciles et les origines apostoliques ne peut pas être en quelque sorte démembrée ou recréé. Il y a des conditions. Et il appartient à un processus spirituel d'observer cela et d'y réfléchir intensément, sans vouloir s'en débarrasser comme d'une vieillerie – peut-être simplement parce que nous ne le comprenons plus. Il faut donc d'abord se donner la peine de comprendre ce que sont la foi et le magistère de l'Eglise, et ensuite, sur cette base, réfléchir aux questions qui se posent aujourd'hui, en 2020, et donner des réponses à partir de cette foi de l'Eglise et de l'Évangile.

(Source : domradio.de 1^{er} février 2020 - Traduit de l'allemand par Isabelle - Interview de Ingo Brüggerjürgen)

L'appel à l'aide d'une brebis désemparée

Mgr Negri vient d'écrire une lettre à Benoît XVI, qu'il a choisi de publier sur son site, et dans laquelle il supplie le Pape émérite de lui accorder la faveur d'un dernier entretien. C'est vraiment un cri de douleur très émouvant. Même si on peut comprendre qu'il n'est pas simple d'organiser la rencontre dans l'ambiance de chasse aux sorcières et de délation qui plombe en ce moment le Vatican, espérons qu'aucun « filtre » ne viendra l'entraver.





Il y a presque trois ans, en mars 2017, les 75 ans canoniques à peine révolus (il est né en novembre 1941), Mgr Negri, archevêque de Ferrare (où il avait été nommé par Benoît XVI) avait vu sa démission d'usage acceptée – sans surprise – par François. Profitant de la liberté de parole que lui concédait sa mise à la retraite expéditive, il avait accordé au journal local de Rimini (qui dépend du diocèse de San Marino, dont il avait été précédemment titulaire) une très longue et très « tonitruante » interview, dans laquelle il disait, entre autres propos décapants, répondant à une question sur la démission de Benoît XVI: *«Ce fut un geste sans précédent. Dans les dernières rencontres, je l'ai vu physiquement fragilisé, mais extrêmement lucide dans sa pensée. J'ai peu de connaissances – heureusement – des faits de la Curie romaine, mais je suis certain qu'un jour émergeront de lourdes responsabilités à l'intérieur et à l'extérieur du Vatican. Benoît XVI a subi des pressions énormes. Ce n'est pas un hasard si en Amérique, également sur la base de ce qui a été publié par Wikileaks, certains groupes catholiques ont demandé au président Trump d'ouvrir une commission d'enquête afin de déterminer si l'administration de Barack Obama a fait pression sur Benoît. Cela reste pour l'instant un mystère très grave, mais je suis sûr que les responsabilités sortiront. Je m'approche de ma propre « fin du monde » et la première question que j'adresserai à saint Pierre sera justement sur cette histoire».* (Benoît-et-moi 2017, « Une interview tonitruante de Mgr Negri »). Bien entendu, les feux de l'enfer s'étaient embrasés sur le malheureux prélat, qui n'avait eu que le tort de dire tout haut ce que beaucoup d'autres

pensaient tout bas – peut-être à tort, c'est une autre question.

Milan, 20 janvier 2020
Sainteté,

Tandis que le passage des jours et du temps voit s'accomplir le projet du Seigneur sur l'Eglise, sur le monde, et sur chacun de nous, je ressens le désir très vif de pouvoir Vous rencontrer une dernière fois. Les circonstances que nous vivons ne sont certes pas faciles, et Vous le savez mieux que moi, l'amitié est toujours un grand réconfort dans les nécessités, comme me le rappelait souvent Mgr Giussani.

Je me permets donc de Vous demander un dernier geste de charité envers moi, de pouvoir Vous voir et Vous confier mon égarement pour les tristes temps que nous vivons, mais uni à une confiance inébranlable dans le Seigneur et dans Sa volonté de bien à laquelle, aussi à travers Votre enseignement, Sainteté, je parviens à me remettre chaque jour avec une confiance de plus en plus grande.

Ayez pitié de moi, tenez-moi dans l'espace de votre étreinte, et faites-moi me sentir avec vous une partie vivante du chemin de cette Eglise qui ne cesse de nous surprendre et de nous faire souffrir, mais qui nous fait marcher chaque jour vers la plénitude du Christ en nous et à travers nous dans le monde.

Bénissez-moi
+ Luigi Negri
Archevêque émérite de Ferrara-Cornacchio.

(Source : Benoit-et-moi 8 février 2020)

L'archevêque du diocèse de Kampala, capitale de l'Ouganda, interdit la communion « dans la main »



L'archevêque catholique de Kampala, Mgr Cyprian Kizito Lwanga, a ordonné qu'aucun catholique n'était autorisé à recevoir la Sainte Communion dans la main (...) Les directives sont contenues dans un décret qu'il a publié ce samedi, le 1er février 2020, à la suite d'une réunion de haut niveau avec le clergé et les comités de direction des paroisses de la cathédrale de Rubaga à Kampala. (...)

Auparavant, les catholiques recevaient l'Eucharistie sur la paume de la main ou

directement dans la bouche. Mais, en vertu du nouveau décret, le prêtre ne sera autorisé à distribuer la Sainte Eucharistie que dans la bouche. L'archevêque Lwanga a déclaré que la mesure est conforme aux normes liturgiques et canoniques de l'Église universelle en vertu du droit canonique.

« Désormais, il est interdit de distribuer ou de recevoir la Sainte Communion dans les mains. La Mère Église nous enjoint de célébrer la Très Sainte Eucharistie avec la plus grande révérence (Can. 898). En raison des nombreux cas signalés de déshonneur envers l'Eucharistie qui ont été associés à la réception de l'Eucharistie dans les mains, il est temps de revenir à la méthode la plus respectueuse de recevoir l'Eucharistie, à savoir sur la langue », lit-on en partie dans la lettre du décret (...).

L'archevêque Lwanga met également en garde ceux qui cohabitent car ils ne peuvent pas recevoir la sainte communion. *« En suivant les normes claires du Can. 915, il faut réaffirmer que ceux qui vivent en cohabitation illicite et ceux qui*

persistent dans un péché grave et manifeste ne peuvent être admis à la sainte communion. De plus, afin d'éviter le scandale, l'Eucharistie ne doit pas être célébrée dans les foyers des personnes qui vivent dans une telle situation », lit-on en partie dans sa lettre.

Il a également été demandé aux prêtres d'éviter de permettre aux laïcs de distribuer la sainte communion pendant la messe. *« Selon la loi de l'Église, le ministre ordinaire de la Sainte Communion est l'évêque, le prêtre ou le diacre (Can. 910: 91). Compte tenu de cette norme, il est interdit à un membre des fidèles qui n'a pas été désigné comme ministre extraordinaire de la Communion (Can. 910§2) par l'autorité ecclésiastique compétente de distribuer la Sainte Communion. De plus, avant de distribuer la sainte communion, le ministre extraordinaire doit d'abord recevoir la sainte communion du ministre ordinaire (...) ».*

(Source : BELGICATHO - 3 février 2020)

75e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz : l'O.N.U met le pape Pie XII à l'honneur

Le 27 janvier 2020 a marqué le 75^{ème} anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. *« Il est temps pour la vérité! »,* a déclaré Michael Hesemann, un historien et auteur du livre « Le Pape et l'Holocauste », au siège du Conseil de tutelle des Nations Unies, l'un des six principaux organes de l'ONU. Depuis que la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2005 a institué le 27 janvier Journée internationale de commémoration de l'Holocauste, d'innombrables commémorations ont lieu dans le monde. Mais le 27 janvier 2020, c'est la première fois que les Nations Unies ont organisé un événement consacré au thème *« Se souvenir de l'Holocauste: les efforts documentés de l'Église catholique pour*



sauver des vies».

Michael Hesemann explique : *« Quand, enfin, en mars, les archives du Vatican ouvriront leurs dossiers du pontificat de Pie XII, il n'y aura plus d'excuse ». « Le monde doit reconnaître ce que ce grand pape a fait pour sauver le plus de Juifs possible. »* L'année dernière, le pape François a annoncé que le 2 mars 2020, toute la

documentation du Vatican sur la période de 1939 à 1958 sera ouverte, ce qui rendra le pontificat de Pie XII accessible à la consultation des chercheurs et des universitaires.

Pourtant, cela ne signifie pas qu'il n'y avait pas de documentation disponible jusqu'à présent pour montrer des preuves de ce que Hesemann a dit: « Grâce à plus de 40 interventions diplomatiques, en cachant des milliers même à Rome et en obtenant autant de visas que les gouvernements du monde étaient disposés à accorder, il a sauvé environ 947 000 vies juives ». Il dénonce les « fausses nouvelles » diffusées sur « un saint pape, qui ne mérite que reconnaissance et gratitude et doit être déclaré le saint patron des réfugiés et des aides-refugiés! »

L'événement était parrainé par la Mission permanente d'observation du Saint-Siège et la Fondation Pave the Way, cofondée par son

président, Gary Krupp. Krupp, qui est juif, était un enfant lorsque Pie XII était pape. Il a rappelé son engagement à nettoyer l'image de Pie XII des taches de la « légende noire » du « pape d'Hitler », qui le dépeignait comme silencieux tandis que 6 millions de Juifs étaient abattus. Le principal objectif de la Fondation Pave the Way est d'éliminer « les barrières de désinformation qui attisent la méfiance entre les religions ». Krupp a expliqué que depuis 2006, la fondation « a consacré des milliers d'heures à dénicher des documents primaires provenant de sources pour prouver que le Saint Siège et Pie XII ont sauvé plus de Juifs que tous les chefs religieux et politiques du monde réunis. » Grâce à la fondation, plus de 76 000 pages de cette documentation, ainsi que des interviews vidéo de témoins oculaires, sont disponibles gratuitement en ligne.

(Source : BELGICATHO - 2 février 2020)

Quatre institutions catholiques forment un réseau hospitalier à Bruxelles et en Brabant-Wallon

Le 22 janvier dernier, un réseau hospitalier composé de quatre institutions catholiques a été officiellement créé sur le territoire de l'Archevêché de Malines-Bruxelles. Les représentants de la Clinique Saint-Jean (Bruxelles), des Cliniques Universitaires Saint-Luc (Woluwé-Saint-Lambert), des Cliniques de l'Europe (Uccle et Etterbeek), et de la Clinique Saint-Pierre (Ottignies) ont signé l'acte constitutif de ce réseau bilingue.

Leur but est constituer un réseau solide (2.700 lits) dans le cadre de la décision de la Ministre de la Santé Publique de ne plus reconnaître et financer dorénavant que 25 réseaux hospitaliers en Belgique.



Par leur collaboration, les membres effectifs: - offriront, ensemble, une prise en charge optimale à chacun de leurs patients en leur garantissant une prise en charge locale d'excellence pour tous les soins de proximité

à travers le réseau commun. L'ensemble de ces activités locales constitue le socle de chaque hôpital ;

- seront reconnus pour leur excellence, nationale, voire internationale, en termes de soins, de services, de recherche et d'innovation ;
- construiront avec les équipes un projet médical et un modèle opérationnel centrés sur le patient ;
- développeront la taille de leur réseau commun, et assoiront leur présence sur un territoire couvrant la région bruxelloise et au-delà ;
- augmenteront l'attractivité de leur réseau commun pour les patients et pour les professionnels de la santé ;
- maintiendront l'ancrage de proximité qui fait leur force.

Trois des institutions furent créées par des Sœurs Hospitalières Augustines tandis que les Cliniques Universitaires Saint-Luc vinrent s'installer à Woluwé-Saint-Lambert suite à la scission de l'Université Catholique de Louvain en 1967. Patrick du Bois, délégué épiscopal pour la gestion du Temporel, administrateur de la Clinique Saint-Jean faisait partie des signataires de l'acte constitutif.

(Source : CathoBel – 27 janvier 2020)

Le cardinal Marto de Fatima vante la réception de la communion de divorcés « remariés ». Et l'exemple très médiatique de Rosalia et Gastão



Dans un article publié en janvier par le quotidien portugais *Jornal de Noticias*, le cardinal Antonio dos Santos Marto de Leiria-Fatima a officiellement annoncé que deux couples divorcés et « remariés » et une femme divorcée et « remariée » ont été autorisés à recevoir la sainte communion dans son diocèse, « *comme n'importe quel catholique* ». Trois autres couples y suivent actuellement un « chemin de discernement » qui leur permettra de recevoir les sacrements après qu'ils auront montré qu'« *ils ont une bonne relation foi avec Dieu* ». Le tout premier couple à avoir obtenu une telle autorisation officielle de recevoir la communion avec l'approbation du Cardinal Antonio Marto de Leiria-Fatima, au Portugal, a récemment été identifié et interviewé par un média portugais.

Il s'agit d'une ancienne catéchiste et d'un homme divorcé, mariés civilement depuis dix ans. Ils sont autorisés à recevoir les sacrements depuis mai 2019 après avoir suivi un « *parcours de discernement* » organisé par le diocèse de Leiria-Fatima.

Ce « *parcours* » y a été mis en place dans le sillage d'*Amoris laetitia* qui ouvre la porte à la communion pour les divorcés engagés dans une nouvelle union alors que leur mariage religieux était valide. Les noms de Rosalia Rodrigues et de Gastão Crespo ont été révélés mardi dans le tabloïd *Correio da Manhã*, reconnaissable par ses « unes » criardes et sa préférence pour le sensationnel. La page consacrée à l'affaire rapporte les propos du couple et y ajoute une courte interview accordée par le cardinal Marto. Le pape François l'a nommé cardinal en juin

2018, quelques jours seulement après que Marto eut publié, le 31 mai 2018, une « Note pastorale » donnant « *des orientations pastorales en vue d'une meilleure intégration ecclésiale des fidèles divorcés vivant dans une nouvelle union* ». Il est remarquable que cette histoire ait été rendue publique à peu près au même moment où la presse argentine racontait comment le nouveau président de l'Argentine, Alberto Fernandez, a reçu la communion avec sa deuxième maîtresse officielle, Fabiola Yañez, bien qu'il soit divorcé et qu'il travaille activement à la légalisation de l'avortement dans son pays.

Par ailleurs, on retiendra le symbolisme de la date où pour la première fois, Rosalia, 39 ans, et Gastão, 47 ans, de Leiria, ont pu recevoir la communion en tant que couple divorcé et « remarié » : le 13 mai 2019. C'est à-dire la fête de Notre-Dame de Fatima... Depuis lors, ils se disent « *en paix* » et se sentent à nouveau acceptés comme « *enfants de Dieu* ». « *Nous sommes passés d'un cœur blessé à un cœur en paix. Merci, pape François* », a déclaré Rosalia au *Correio*. Tous deux étaient catholiques pratiquants et engagés avant d'officialiser leur union adultère par un mariage civil. Selon le *Correio*, ils se sont mariés civilement il y a dix ans et se sont vus dès lors obligés de « *limiter leur participation à l'Eglise* », comme ils disent. « *C'était douloureux* », confie Rosalia. « *C'était comme une grande blessure. J'étais catéchiste et ministre de la communion. Je me suis rendue compte, au moment où je me mariaais, que je serais en état d'adultère.* » Et Gastão d'ajouter : « *Nous n'avons plus jamais reçu la communion. Cela n'avait pas de sens en état de péché. Je reste marié aux yeux de l'Eglise et nous avons accepté cette conséquence.* » Ce n'est que lorsque le diocèse de Leiria-Fatima, citant explicitement l'exhortation apostolique du pape François, *Amoris laetitia*, a ouvert des sessions spéciales pour les catholiques divorcés et « remariés » qu'« *une lumière a commencé à briller dans la vie de Rosalia et Gastão* », raconte le *Correio*. Ils ont suivi les sessions mises en place par la note pastorale de « Don Antonio »,



qui suivent explicitement l'orientation donnée par *Amoris laetitia*. La note cite également comme source les orientations des évêques du Grand Buenos Aires, « *approuvées comme magistère authentique par une lettre du Pape* », et celles des évêques d'Allemagne, de Malte et d'Émilie-Romagne en Italie. Selon toutes ces directives, *Amoris laetitia* permet dans certaines conditions de donner les sacrements aux couples divorcés et « remariés » qui demeurent dans leur union illicite bien que leur mariage religieux n'ait pas été jugé nul par un tribunal ecclésiastique.

Le cardinal Marto a répondu à la question du journal populaire de savoir pourquoi il « *a décidé d'adopter la vision du pape pour la famille* ». « *On n'avait pas encore trouvé pour les conjoints divorcés de voie qui permette de les réintégrer dans la vie de l'Église et de la communauté chrétienne, ce qui, dans ce cas, peut conduire à la pleine réintégration de la réception des sacrements. Personne ne peut rester condamné pour toujours, c'est ce que le Pape a dit* », a-t-il répondu. « *L'Église doit-elle s'adapter à son temps ?* », lui demande le journaliste. « *Oui. Elle doit accueillir ces familles, mais ce n'est pas seulement l'affaire des prêtres et des évêques, les communautés doivent en faire autant* », a déclaré le cardinal Marto.

Il a présenté officiellement la mise en œuvre de son « chemin de discernement » lorsqu'il a inauguré un nouveau Centre de soutien aux familles (Centro de Apoio a Família », CAF) le 10 janvier dernier au séminaire diocésain de Leiria. Ce centre s'adresse aux familles en crise avec une équipe de 21 bénévoles qui leur apporteront un soutien psychologique, médical, juridique et spirituel gratuit.

« *La famille est le meilleur et le plus précieux patrimoine immatériel de l'humanité* », a déclaré le cardinal Marto. Selon le Jornal de Noticias qui a rendu compte de la cérémonie d'inauguration, le CAF tentera d'aider les couples à rester ensemble, mais il entend aussi « *aider les futurs couples divorcés à suivre également ce processus* » de discernement. En juin dernier, un reportage sur Rosalia Rodrigues et Gastão Crespo, complété par une photo de famille qui les montre avec le fils de Gastão par son mariage catholique et les trois petits garçons de cette famille recomposée, tout sourires, a été publié par le journal de leur paroisse, puis repris et republié par le bureau de communication du diocèse de Leiria-Fatima. Titre : « *Un témoignage de vie.* » Rosalia et Gastão y expliquaient que

malgré leur union civile, ils ne manquaient jamais la messe du dimanche. Ils avaient pris soin de faire baptiser leurs trois garçons en veillant aussi à ce qu'ils soient instruits de leur foi. A moins de se séparer ou de s'engager à vivre comme frère et sœur, la loi de l'Église leur interdisait (et leur interdit en réalité toujours) de recevoir les sacrements. Si le cardinal Marto n'avait pas institué son « *chemin de discernement* », les choses en seraient restées là. C'est l'existence de ce « chemin » qui les a conduits à décider de prendre des mesures pour recevoir les sacrements. Lourde responsabilité pour le cardinal... L'article de juin 2018 – sans doute déjà écrit lorsque Rosalia et Gastão ont pu accéder à la communion –, précisait par ailleurs qu'ils avaient « *accepté* » pendant leur parcours de devenir catéchistes et de rejoindre leur commission paroissiale. Ils y racontaient également qu'ils s'étaient rencontrés quelque temps après le divorce de Gastão en 2006 : « *Nous sommes tombés amoureux de manière responsable et c'est en pleine conscience des conséquences religieuses de notre union que nous avons décidé de nous marier civilement en 2009* », affirmaient-ils sans broncher. Rosalia était alors assistante sociale et catéchiste paroissiale à plein temps à Santarém (lieu d'un très beau miracle eucharistique au XIIIe siècle). Gastão était également catéchiste, et engagé dans l'Église. Il s'était marié en 1998 et avait eu un fils. Il dit avoir « *essayé par tous les moyens possibles* » de se réconcilier avec sa femme, mais sans succès. Il a également déclaré que son mariage était « *conscient et responsable* » pour lui et sa femme et qu'il était donc valide : « *Il n'y avait pas de place pour une procédure de nullité.* » En plus de s'occuper de leur fils, Gastão dit qu'il a maintenu une « *relation cordiale* » avec la mère du garçon. Le « chemin du discernement » a conduit Rosalia et Gastão à participer à des séances de deux heures toutes les quinzaines pendant six mois. « *A la fin de ce magnifique chemin, nous nous sentons appelés à la vocation matrimoniale et à être encore plus proches de Dieu, même sans être unis par le sacrement du mariage* », disent-ils. Oui, vous avez bien lu : appelés dans l'Église à la vocation matrimoniale sans union sacramentelle. Ils espèrent être « *un exemple* » pour d'autres couples vivant une seconde union. Parce que le « mariage » sans mariage c'est quand même chouette et joyeux, selon *Amoris laetitia* !

(Source : Le blog de Jeanne Smits – 6 février 2020)

L'épiscopat ukrainien de rite latin dénonce la dérive synodale allemande

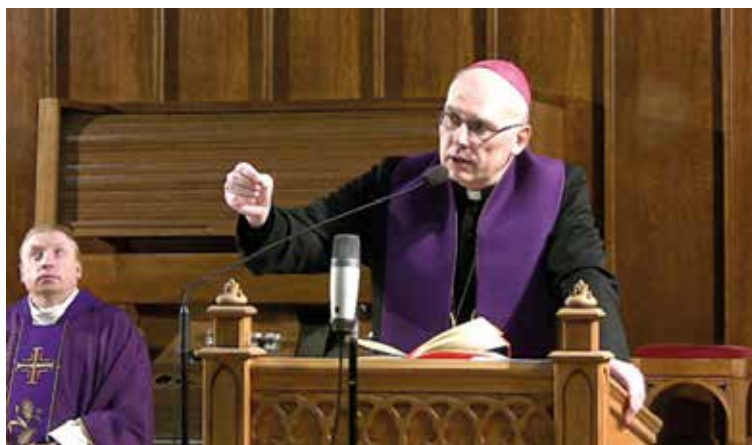
Les évêques catholiques de rite latin d'Ukraine ont publié une correction fraternelle à l'égard de leurs confrères allemands, dénonçant le chemin pris par le synode outre-Rhin comme « *une menace pour les fidèles en Ukraine* ». La lettre des évêques ukrainiens de rite latin - qui exercent leur apostolat principalement auprès de la minorité polonaise présente dans le pays - a été rendue publique le 6 février 2020, sur un site d'informations catholiques polonais. La position des évêques allemands y est dénoncée avec fermeté. « *Les groupes de pression de la nébuleuse dite 'LGBT' mènent un combat idéologique massif dont les jeunes et les enfants sont les premières victimes ; elles justifient désormais leur propagande en s'appuyant sur le document de l'épiscopat allemand intitulé 'Un nouveau regard' : cela nous fait mal de constater qu'on se réfère à votre document synodal pour combattre le christianisme, ainsi que tous ceux qui reconnaissent la véritable anthropologie, basée sur les Saintes Ecritures et la loi naturelle* ».

Les conséquences sont graves, déplorent les évêques ukrainiens : « *ceux de nos fidèles, qui portent l'homosexualité comme un fardeau, en lisant le document de votre synode, trouveront inutile de lutter pour une vie plus pure* ». Et les prélats de souligner le scandale que le synode ne manque pas de créer auprès des acatholiques : « *certaines communautés protestantes et*

orthodoxes voient dans votre position le signe que l'Eglise catholique universelle s'écarte de la vérité révélée ». Interrogé par un média ukrainien, le président de la Commission épiscopale pour la famille, Mgr Radoslaw Zmitrowicz, a déclaré que la correction fraternelle ne suffirait probablement pas à infléchir le mouvement, car « *il s'agit avant tout d'une bataille spirituelle et que les armes de la prière et de la pénitence sont d'une grande importance* ».

Interrogé sur la raison pour laquelle tant de prélats allemands paraissent s'éloigner de la foi catholique, Mgr Zmitrowicz répond, lucide : « *la société allemande a perdu tout contact avec la foi au vrai Dieu* ».

(Sources : National Catholic Register/
wPolityce - FSSPX.Actualités - 24/02/2020)



Le Burkina Faso a été consacré au Cœur immaculé de Marie

Les évêques catholiques de rite latin d'Ukraine ont publié une correction fraternelle à l'égard de leurs confrères allemands, dénonçant le chemin pris par le synode outre-Rhin comme « *une menace pour les fidèles en Ukraine* ». La lettre des évêques ukrainiens de rite latin - qui exercent leur apostolat principalement auprès de la minorité polonaise présente dans le pays - a été rendue publique le 6 février 2020, sur un site d'informations catholiques polonais. La position des évêques allemands y est dénoncée avec fermeté. « *Les groupes de pression de la nébuleuse dite 'LGBT' mènent un combat*

idéologique massif dont les jeunes et les enfants sont les premières victimes ; elles justifient désormais leur propagande en s'appuyant sur le document de l'épiscopat allemand intitulé 'Un nouveau regard' : cela nous fait mal de constater qu'on se réfère à votre document synodal pour combattre le christianisme, ainsi que tous ceux qui reconnaissent la véritable anthropologie, basée sur les Saintes Ecritures et la loi naturelle ».

Les conséquences sont graves, déplorent les évêques ukrainiens : « *ceux de nos fidèles, qui portent l'homosexualité comme un fardeau, en*



lisant le document de votre synode, trouveront inutile de lutter pour une vie plus pure ». Et les prélats de souligner le scandale que le synode ne manque pas de créer auprès des acatholiques : « certaines communautés protestantes et

orthodoxes voient dans votre position le signe que l'Eglise catholique universelle s'écarte de la vérité révélée ». Interrogé par un média ukrainien, le président de la Commission épiscopale pour la famille, Mgr Radoslaw Zmitrowicz, a déclaré que la correction fraternelle ne suffirait probablement pas à infléchir le mouvement, car « il s'agit avant tout d'une bataille spirituelle et que les armes de la prière et de la pénitence sont d'une grande importance ».

Interrogé sur la raison pour laquelle tant de prélats allemands paraissent s'éloigner de la foi catholique, Mgr Zmitrowicz répond, lucide : « la société allemande a perdu tout contact avec la foi au vrai Dieu ».

(Sources : National Catholic Register/
wPolityce - FSSPX.Actualités - 24/02/2020)

Prise de soutane au séminaire Saint Curé d'Ars

La fête de la Purification et de la présentation de l'Enfant Jésus au temple voit chaque année les jeunes séminaristes de la Fraternité Saint-Pie X recevoir l'habit clérical, la soutane.

Cette date est particulièrement appropriée pour prendre la livrée de Notre Seigneur.

En effet, la fête de la Présentation célèbre la première venue du Verbe incarné dans le temple de Jérusalem pour se présenter devant son Père, par l'office de la Vierge Sainte et de saint Joseph. Pareillement, en revêtant la soutane, le jeune lévite se présente devant Dieu pour manifester extérieurement sa volonté de s'engager entièrement à son service.

Voici la prière par laquelle l'évêque bénit la soutane : « Seigneur Jésus, qui avez daigné vous revêtir de notre corps mortel, nous vous supplions de répandre sur nous l'abondance de vos inépuisables libéralités, et de bénir ce vêtement nouveau dont nos pères ont fait choix, en place de l'habit séculier, pour symboliser



l'innocence ou l'humilité. Faites que ces jeunes gens, qui veulent vous servir, en revêtant cette soutane se revêtent en même temps de vous et qu'au milieu des autres hommes, par la sainteté de leur vie, il apparaisse à tous qu'ils vous sont totalement dévoués, à Vous, ô Dieu, qui vivez et réglez dans les siècles sans fin. Ainsi soit-il. » Cette année, huit séminaristes, tous français, ont reçu l'habit clérical des mains de Mgr Bernard Fellay.

(Source : FSSPX - FSSPX.Actualités
- 03/02/2020)

Cérémonie du 2 février au séminaire de Dillwyn



En la fête de la Purification de la Vierge, au séminaire Saint Thomas Aquinas, situé à Dillwyn, dans l'état de Virginie, Mgr Bernard Tissier de Mallerais a revêtu de l'habit ecclésiastique 17 séminaristes, dont 16 Américains et un Canadien. Il a ensuite conféré la tonsure cléricale à 20 séminaristes, dont 18 Américains et 2 Irlandais.

Remercions le Maître de la moisson pour cette belle abondance et prions-Le pour la persévérance de tous ces jeunes lévites.

(Source: Saint Thomas Aquinas seminary – FSSPX. Actualités - 04/02/2020)

Séminaire de Zaitzkofen : deux jours de grâces et de bénédictions !



Le dimanche 2 février 2020, en la fête de la Purification de la Vierge et de la Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple, Mgr Alfonso de Galarreta, évêque auxiliaire de la Fraternité Saint-Pie X et premier Assistant général, a remis l'habit ecclésiastique à 9 candidats du séminaire Herz Jesu de Zaitzkofen (Allemagne) : 4 Suisses, 3 Allemands, 1 Autrichien et 1 Polonais. Le même jour il conférait la tonsure à 5 autres candidats

: 2 Autrichiens, 1 Allemand, 1 Lituanien et 1 Suisse. La veille, il avait donné les ordres mineurs à 6 séminaristes. Que Dieu accorde à tous ces lévites la grâce de la persévérance dans la voie du sacerdoce.

(Source : Priesterseminar Herz Jesu - FSSPX. Actualités - 05/02/2020)



L'Église est divine, l'Église est humaine. Jusqu'où les défauts de l'humanité peuvent atteindre, je dirais presque, la divinité de l'Église ? Dieu seul le sait. C'est un mystère. Nous constatons les faits, nous devons nous placer devant ces faits et ne jamais abandonner l'Église, l'Église catholique et romaine, ne jamais l'abandonner, ne jamais abandonner le successeur de Pierre, parce que c'est par lui que nous sommes rattachés à Notre Seigneur Jésus-Christ, oui, par l'évêque de Rome, successeur de Pierre.

Mgr Lefebvre







Chronique du prieuré

de janvier à mars 2020





Visite
de la ville
de Charles
Quint



Le 8 janvier tous les
prêtres du district du
Benelux se retrouvent
à Gand pour une visite
guidée de la ville de
Charles Quint.



Nouvelles Chronique du prieuré



Repas annuel





Le 25 janvier un repas annuel réunit toutes les personnes, dames et messieurs, qui durant toute l'année se dévouent au ménage de l'église Saint Joseph. Qu'elles soient vivement remerciées et encouragées !

PELERINAGE INTERNATIONAL

JUBILE D'OR

DE LA FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X

1970-2020

A LOURDES

24, 25 et 26
OCTOBRE
2020

AVEC LE
DISTRICT
BENELUX - FSSPX

Aller - retour à partir de
Bruxelles-Zaventem en avion
Du vendredi 23 octobre
au lundi 26 octobre

Avion + hôtel
ou
hôtel



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
bruxelles.pelerinage@fsspx.be

FSSPX - District du Benelux

1. Anvers Prieuré du T.-S. Sacrement

Hemelstraat, 21 - 2018 Antwerpen
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe 07h30
Salut du Saint Sacrement 10h00

En semaine

Lun, Mar, Mer, Sam 07h30
Jeu, Ven 18h30
Chapelet 18h00

2. Gand Chapelle Saint-Amand

Kortrijksesteenweg, 139 - 9000 Gand
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h00

3. Prieuré du Christ-Roi

Rue de la Concorde, 37 - 1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe basse 18h30
Vêpres & Salut 17h30

En semaine

Messe basse 07h30
Jeudi (en période scolaire) 08h25

4. Bruxelles Église Saint-Joseph

Square Frère-Orban, 3 - 1040 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : bruxelles.stjoseph@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe basse 08h00
Grand-messe 10h00

En semaine

Messe basse 18h00
Permanence d' un prêtre à partir de 16h30

5. Namur Chapelle Saint-Aubain

Rue Delvaux, 8 - 5000 Namur
Tél. : +32 (0)2 550 00 20

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30

En semaine

Samedi 10h00

6. Carmel du Sacré-Coeur

Rue des Wagnons 16 - 7380 Quiévrain
Tél. : +32 (0)65 45 81 65

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h00

En semaine

Messe bass 08h00

7. Liège Eglise du Sacré-Cœur

Steffeshausen, 5 - 4790 Burg Reuland
Tél. : +32 (0)80 46 00 13

Dimanches et fêtes

Grand-mess 09h00.

8. Gerwen Prieuré Saint-Clément

Heuvel, 23 - 5674 RR Nuenen Gerwen
Tél. : +31 (0)40 283 45 05

Dimanches et fêtes

Messe 10h30
Salut du Saint Sacrement 10h00

En semaine

Lun, Mar, Jeu 18h30
Mer, Ven 07h15
Samedi 08h30

9. Leiden Chapelle N.-D. du Rosaire

Sumatrastraat, 197 - 2315 Leiden
Tél. : +32 (0)3 229 01 80

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h00

10. Utrecht Eglise Saint-Willibrord

Minrebroederstraat, 21 - 3512 GS Utrecht
Tél. : +31 (0)40 283 45 05

Dimanches et fêtes

Messe 10h30

En semaine

Vendredi 19h00
Samedi 11h00

11. Kerkrade Eglise sainte-Marie-des-Anges (en allemand)

Pannesheiderstraat, 71 - 6462 EB Kerkrade
Tél. : +31 (0)40 283 45 05

Dimanches et fêtes

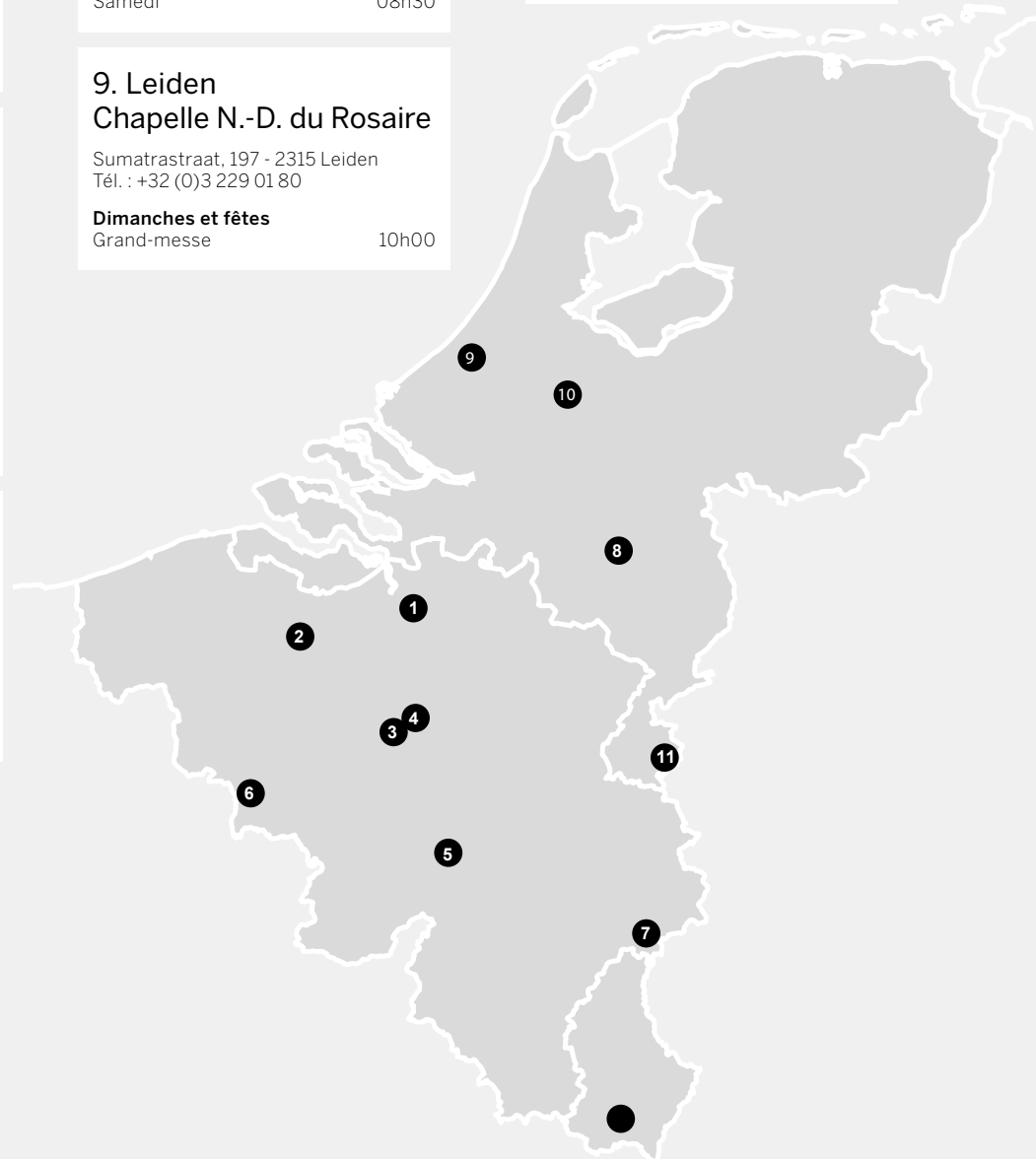
Messe 9h30

12. Luxembourg Chapelle Saint Hubert

3316 Bergem
Tél. : +352 (0) 6 21 37 84 14
Tél. : +32 2 550 00 20

Dimanches et fêtes

Chapelet (et confessions) 17h00
Messe 17h30



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) est une société de vie apostolique de l'Église Catholique Romaine dont le chef légitime est le Pape François.

Fondée par Mgr Lefebvre en Suisse en 1970, et approuvée par l'évêque de Fribourg, la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X est internationale avec plus de 650 prêtres vivant dans des communautés réparties dans le monde entier. Dix de ses prêtres œuvrent au Benelux.

Pour-Qu'il-Règne, revue francophone du district du Benelux, veut contribuer à restaurer toute chose dans le Christ-Jésus, en aidant le lecteur à approfondir la vie spirituelle, nourrir la réflexion et approfondir la connaissance de l'histoire de la Chrétienté.